

Faire société



D'une ville qui ferait société

THIERRY OBLET | GILLES PINSON | ÉLISE THOURON

« Faire société », l'injonction pourra sembler étrange à tous ceux qui ont toujours eu l'impression de vivre en société sans avoir à se poser la question. La société évoluerait, en bien ou en mal, mais elle serait toujours là ! À ce compte-là, deux ermites qui se rencontrent feraient déjà société.

De la non-évidence de vivre en société

Pour interroger l'idée de société, il est sans doute utile de distinguer, comme le suggérait l'anthropologue Gérard Lenclud, les « mots outils » des « mots problèmes ». Les premiers relèvent du langage courant, ils ne charrient aucune ambiguïté quant à leur sens et ne donnent pas matière à un dossier. Les seconds ambitionnent un registre plus savant. Ils questionnent les présupposés implicites de ce qu'ils nomment. Ainsi envisagé, l'emploi même du mot « société » mobilise des considérations aussi bien techniques que politiques, et qui ne sont par conséquent pas étrangères à des jugements normatifs.

« *There is no such thing as society.* » Il est significatif que ce soit à l'occasion du grand tournant néolibéral de l'Occident que Margaret Thatcher pût affirmer, en 1987, que la société n'existait pas ! Il n'y avait que des hommes, des femmes, des familles. Derrière cette déclaration provocatrice, il s'agissait avant tout de délégitimer ceux qui, selon elle, fuyaient leurs responsabilités personnelles en rejetant la cause de leur misère sur la société. En creux, c'est bien le modèle de l'État-providence qu'elle visait.

En France, c'est justement à l'un des pères fondateurs de la sociologie, Émile Durkheim, un temps résident à Bordeaux, que l'État social doit ses lettres

de noblesse scientifique. Durkheim lui assignait la mission de faire prendre conscience aux gens qu'ils vivaient en société. Il ne doutait d'ailleurs pas de l'existence de celle-ci. Elle avait seulement évolué, sous l'effet bénéfique de la division du travail social qui offrait à chacun le moyen de s'affirmer en tant qu'individu. Initialement assise sur une solidarité spontanée reliant les hommes par un sentiment de commune appartenance, la société reposait désormais sur la forme plus complexe et moins palpable d'une solidarité fondée sur leur interdépendance fonctionnelle, la fameuse « solidarité organique ».

Pour Durkheim, non seulement l'homme tenait ce qu'il y avait de meilleur en lui de la société, mais l'interdépendance entre individus, plutôt que leur simple ressemblance, représentait à ses yeux une forme d'organisation sociale plus évoluée.

« Faire société » revenait à sensibiliser les individus à ce qui les lie, les poussant à s'identifier davantage par leur activité que par leur naissance ou leur affiliation communautaire.

Le sociologue pouvait ainsi légitimer l'adoption de lois sociales à même de socialiser les risques. Ces lois n'avaient pas pour but de transformer la société mais d'accompagner son évolution en aidant les hommes à se représenter le besoin qu'ils avaient les uns des autres. Puisque la division du travail ne les

exposait pas tous aux mêmes dangers, l'assurance sociale, le fait de cotiser pour des périls auxquels on n'était pas exposé soi-même, matérialisait la conscience de cette solidarité. Les bien-portants payent pour les malades, ceux qui travaillent pour les chômeurs, les actifs pour les retraités...

Quand la ville accomplit l'idée de société

Parce qu'elles étaient les symptômes d'un état avancé de la division du travail social, ce moteur de l'évolution des sociétés, Durkheim considérait les grandes villes comme les symboles de la modernité, le décor du « règne de l'individualisme » et une forme de civilisation qui accomplissait à son plus haut point l'idée de société. L'École de Chicago, ce *must* de la sociologie urbaine, considérait la ville comme un laboratoire social donnant l'occasion de comparer les avantages des libertés urbaines à ceux assurés par la sécurité des campagnes.

En pratique, à l'époque industrielle, la grande ville n'apparaît toutefois pas accoucher de la société d'une manière idyllique. La concentration d'une main-d'œuvre nécessaire à l'industrie trouble la cité autant par ses désordres civils et politiques que sanitaires. En France, « faire société » consistera, sous l'égide d'un État social naissant, à loger le plus rationnellement et confortablement possible un capital humain allant de l'ouvrier spécialisé (OS)

Œuvre de l'artiste RERO pour le bâtiment *Insight* (agence Brenac & Gonzalez & ASS.), nouveau siège de Fayat Group, situé quai Deschamps à Bordeaux, 2023. © RERO.





Transformation de 530 logements, bâtiments G, H, I, quartier du Grand Parc à Bordeaux, 2017. Architectes : Lacaton & Vassal, Druot, Hutin.

à l'ingénieur afin d'endiguer les affres d'un « mal logement », corrupteur du moral et de la morale des individus.

Fervente avocate de la ville, Jane Jacobs redoutait les atteintes portées à son « âme » par l'urbanisme fonctionnel. Elle nommait « le miracle de la rue », cette aptitude à produire spontanément de la sécurité sans avoir recours à des agents pour assurer cette dernière. Suffisait un mélange équilibré des populations et de diversité des usages. Ce trait, propre à la ville européenne, gratifiait celle-ci d'une puissance intrinsèque à « faire société ». Il est devenu convenu d'opposer cette vertu du modèle européen aux affres sécuritaires et aux déchirures des métropoles américaines et asiatiques.

Aux États-Unis, dans un contexte de métropolisation et d'essor des minorités ethniques, les fractures socio-spatiales sont en effet plus nombreuses et intenses. Toutefois, Sylvestre Duroudier met en évidence que, depuis le début des années 1990, la ségrégation ethno-raciale baisse dans les villes intermédiaires américaines. S'accompagnant d'une tolérance plus grande entre les groupes et de discriminations moins importantes, dans les centres comme dans les banlieues, la mixité est plus importante (Cf. p. 47, « La fragmentation ethno-raciale dans 5 villes américaines. Dépasser l'opposition ghetto noir vs banlieue blanche »).

Gilles Pinson analyse et actualise cette opposition entre les modèles anglo-américain et européen en mobilisant différents spécialistes des études urbaines (politistes, géographes, urbanistes, économistes, sociologues...). Il n'en dénie pas la réalité mais alerte sur la vulnérabilité du modèle urbain européen. Appréhendée sur la longue durée, la ville européenne s'est caractérisée par une gouvernance entretenant une « dialectique subtile » entre villes et États. Elle eut pour effet une « démarchandisation des aménités urbaines », en particulier en matière d'accès au logement, ce qui en garantissait une relative égalité d'accès. Elle requérait un haut niveau de dépense publique. Son progressisme résistera-t-il à son étranglement entre la vague néolibérale d'un côté et sa réaction populiste d'extrême droite de l'autre (Cf. p. 34, « La ville européenne, un modèle en sursis ? ») ?

Quand la ville défait la société

Avec la désindustrialisation et la disparition de ces emplois non qualifiés – ceux-là mêmes que l'organisation scientifique du travail avait permis de valoriser sans miser sur les talents individuels –, le doute s'est insinué quant à l'utilité de tous dans la production des richesses. Croire en l'existence de la société perd de son évidence. Plus qu'une réalité à reconnaître, elle devient un but à atteindre. Pour « faire société », il faut le vouloir. En termes de politiques publiques, cela se

traduit par des objectifs de « cohésion » sociale et par une myriade d'instruments d'ingénierie sociale légitimés par la référence à l'indispensable « mixité sociale ». Sur un registre plus éthéré, se multiplient les appels au « vivre ensemble ».

Comme le rappelait le sociologue Jacques Donzelot dans nos colonnes¹, dans une société devenue urbaine, la distinction des modes de vie ruraux et urbains a perdu de sa pertinence. L'enjeu de la sociologie urbaine consiste moins à décrire les modes de vie urbains qu'à saisir les problèmes que posent les formes prises par le développement des villes à l'existence même d'une société. Depuis les années 1980, en lien avec la désindustrialisation, le vacillement de l'État social et la préférence accordée dans le gouvernement des villes aux « manipulateurs de symboles² », cadres supérieurs et autres « classes créatives » plutôt qu'aux « soutiers³ », ces problèmes sont apparus nombreux.

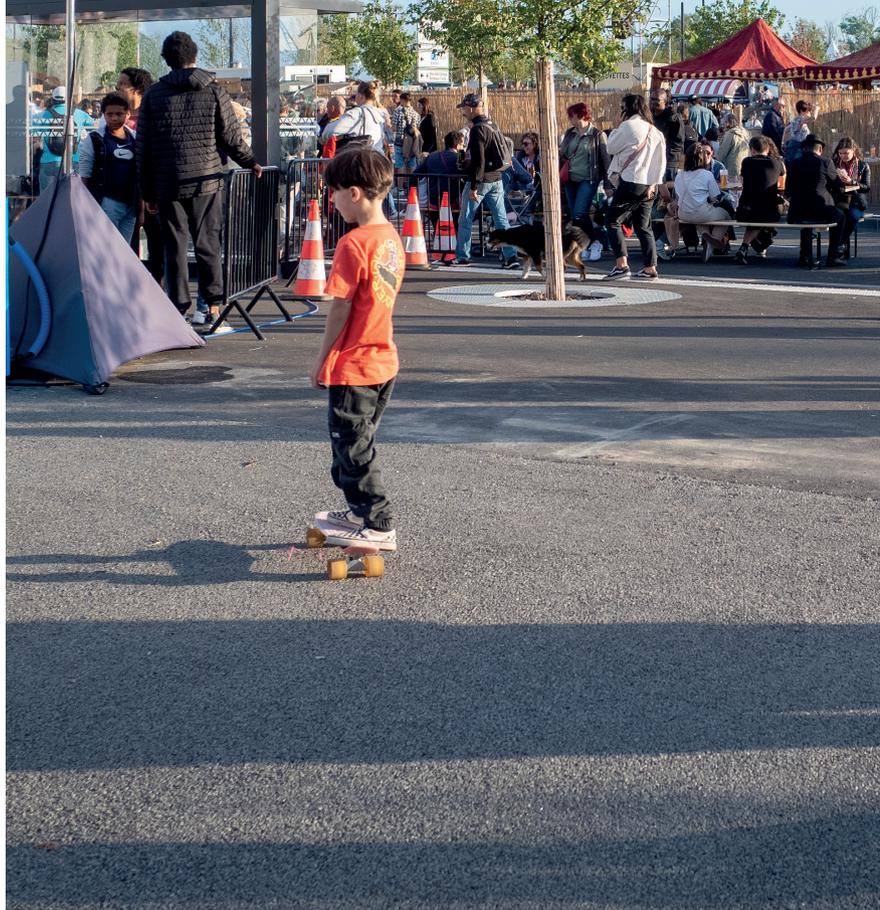
Cela s'est manifesté d'abord dans les grands ensembles, autrefois symboles de la modernité, mais rapidement perçus comme problématiques lorsque le désœuvrement de la main-d'œuvre qu'ils abritaient fit redouter le glissement du statut de classe laborieuse à celui de classe dangereuse. Comme le souligne Thomas Kirszbaum, ces quartiers ont condensé les inquiétudes quant à une ville qui ne ferait plus société. « Faire société » sera la mission première de la politique de la ville. Thomas Kirszbaum analyse les hésitations et les contradictions qui l'ont caractérisée en lien à un rapport alambiqué à la notion de communauté. Cela n'induit pas une vision catastrophique de ces quartiers, leurs habitants ayant su créer des liens sociaux sans tout attendre de cette politique. Toutefois, l'impuissance de cette politique à leur ouvrir d'autres horizons que leurs cités ne peut que les conforter dans l'impression d'être traités comme des citoyens de seconde zone (Cf. p. 39, « Des lieux pour faire du lien. La politique de la ville mérite-t-elle son nom ? »).

Les limites de la politique de la ville à la française apparaissent lorsqu'on la compare au rôle central dévolu au milieu communautaire pour « faire société » au Canada. Rappelons que cette dimension communautaire, entendue comme « communauté de responsabilités » et non comme repli sur soi ethnique, était implicitement présente dans la phase expérimentale (les années 1980) de ce qui ne s'appelait pas encore

1 | « Grand entretien », *CaMBo* #17, mai 2020.

2 | Expression de Robert Reich indiquant que dans une société post-industrielle, la production de valeur ajoutée repose davantage sur la manipulation de l'information que sur la transformation de la matière.

3 | Dossier « Les invisibles », *CaMBo* #21, mai 2022.



politique de la ville mais « développement social des quartiers ».

À Montréal, dans les quartiers dits « tremplins », Chloé Reiser décrit comment l'entre-soi ethnique est une ressource face aux difficultés sociales, en raison de la gentrification. Cet exemple souligne que les politiques publiques, en France probablement plus qu'ailleurs, se sont focalisées sur la « mixité résidentielle » alors même que l'entre-soi peut se révéler protecteur pour les plus précaires et que la gentrification tend à évincer progressivement ces ménages (Cf. p. 43, « Montréal : le secteur communautaire, acteur clé de la cohésion sociale »).

Dans ce contexte, la proximité n'est pas une condition suffisante pour garantir les liens sociaux. Les sociologues de l'École de Chicago l'avaient déjà compris, pour faire société, il ne s'agit pas de se centrer sur le logement mais d'élargir le spectre à l'emploi ou encore à la sociabilité. L'école est à ce titre un lieu important.

La compétition scolaire occupe une place centrale dans les stratégies résidentielles des ménages. François Dubet rappelle que lorsque la possibilité d'aller loin dans ses études se déterminait avant même de les entreprendre, selon qu'on était un enfant du peuple ou de la bourgeoisie, la position dans la ville influençait faiblement les parcours



scolaires. C'est avec la massification de l'enseignement et l'intégration des mécanismes de sélection sociale au sein même de l'école que la ségrégation urbaine a renforcé la ségrégation scolaire. Pour la ville comme pour l'école, « faire société » suppose un minimum de mixité sociale. Mais elle doit être pensée avec pragmatisme, conscient de tous les obstacles qui l'entravent (Cf. p. 52, « L'école dans la ville »).

Ces dernières années, les critiques n'ont pas manqué pour dénoncer dans l'émergence des grandes villes le principe même de fractures territoriales ruinant l'idée de société. Dans un monde métropolitain marqué par la mobilité des hommes et des facteurs de production, c'est confondre, avait noté Philippe Estèbe, l'égalité des territoires et l'égalité des citoyens. « Faire société » réclame un nouveau contrat territorial en mesure de se substituer à un attachement pour « l'égalité des territoires » conçu pour une société rurale peuplée de sédentaires et facteur d'aggravation des inégalités. Philippe Estèbe fait ici le point sur les difficultés à concevoir ce nouveau contrat qui « suppose d'accepter que les régions montent en capacité et en compétence » (Cf. p. 56, « Territoires. La marche vers l'égalité trouvera-t-elle un second souffle ? »).

La créativité urbaine au service de la société

À défaut de pousser plus loin la réflexion sur le cadre politique, il ne s'agit pas pour autant, en conclusion

de ce dossier, de se complaire dans une vision pessimiste d'une ville incapable de « faire société ». Si la mixité résidentielle ne permet pas à elle seule de garantir la cohésion sociale, d'autres manières ayant recours à la créativité urbaine peuvent être mises au service de la société : à commencer par la mixité dans les espaces publics.

Clément Brun peint le tableau des corps qui s'animent et se jettent à l'eau sur les quais de Copenhague. La baignade urbaine, expérience à la fois sensorielle et collective de l'espace public, incarne une nouvelle manière de tisser des liens sociaux dans la ville. Pour autant, derrière l'apparente cohésion sociale autour de la baignade urbaine, se rejouent des phénomènes d'entre-soi (Cf. p. 63, « Le port en partage. Rythmes urbains et sociabilité de la baignade à Copenhague »).

La créativité urbaine se doit aussi d'intégrer les nouveaux défis climatiques. Les premières politiques visant à refaire la ville insistent sur l'importance du partenariat pour inventer des politiques innovantes. En appui sur les réflexions de l'anthropologue Philippe Descola et du philosophe Jean-Philippe Pierron, Christophe Bouriette et Marion Vaconsin proposent de l'élargir à l'ensemble du vivant. Le manifeste est enthousiasmant et attend sa mise à l'épreuve par des réalisations concrètes. Du moins nous indiquent-ils que « faire société » requiert aussi de créer des liens que l'on n'imaginait pas jusque-là, notamment avec les « non-humains » (Cf. p. 60, « Faire société autour du vivant »).

Comment qualifier cette part d'urbanité dont on peut espérer qu'elle s'emploie à affermir l'idée de société ? Nous n'avons pas été chercher la solution bien loin. Emma Pot nous propose un zoom sur le quartier de Bacalan. Y a subsisté ce sentiment d'une appartenance commune qui a fait sa réputation et dépasse le seul intérêt bien compris. Soit la production d'un commun ouvert à tous sans être une chape de plomb. (Cf. p. 66, « Faire commun à Bacalan. À la rencontre des associations »).

Durkheim ne réduisait pas l'idée de société à un cynique calcul d'utilité réciproque. Il ne négligeait pas l'importance du sentiment d'appartenance. Gageons que le père fondateur de la sociologie, qui intégra dans ses dernières recherches la dimension émotionnelle de la vie sociale, s'éloignant ainsi d'un strict rationalisme utilitaire, aurait pu soutenir que faire société suppose aussi de cultiver « l'amour de la ville », y compris à l'échelle de son quartier. _

La ville européenne, un modèle en sursis ?

GILLES PINSON

Le Vieux Continent a-t-il façonné un modèle urbain favorisant la cohésion sociale ? Existe-t-il des caractéristiques propres à la ville européenne qui facilitent le maintien des liens sociaux ? À première vue, la réponse semble aller de soi pour quiconque a voyagé en Europe et au-delà. Là où les villes européennes s'organisent autour de quartiers centraux, souvent vecteurs de rencontres entre différents groupes sociaux, leurs homologues nord-américaines en sont fréquemment dépourvues, rendant plus rare la confrontation avec l'altérité sociale ou raciale. Tandis que l'urbanité européenne se distingue par une certaine mixité – sociale autant que fonctionnelle –, les villes américaines ou asiatiques apparaissent davantage marquées par une séparation des fonctions et des populations.

Pour caricaturales qu'elles puissent paraître, ces oppositions n'en correspondent pas moins à une réalité. Au début des années 2000, des chercheurs ont tenté d'objectiver l'existence d'un modèle urbain européen, d'en établir les caractéristiques et d'en comprendre la genèse. À l'époque, beaucoup voyaient dans ce modèle – fondé sur la compacité, la mixité et une relative égalité – un vestige du passé voué à disparaître sous la pression de la globalisation, du néolibéralisme et de la métropolisation. Certains chercheurs font alors le pari inverse : ce modèle pourrait bien être robuste et résister à ces vents contraires. Alors que l'Américain Mike Davies voit dans Los Angeles ou Dubaï des préfigurations dystopiques des futurs urbains, le Français Patrick Le Galès ou l'Italien Yuri Kazepov considèrent que le modèle incarné par Bordeaux, Gênes ou Stockholm a non seulement de beaux restes mais aussi un avenir. C'était il y a une vingtaine d'années. Qu'en est-il aujourd'hui ? La crise financière de 2008, les cures d'austérité qui l'ont suivie, l'exacerbation des inégalités et des tensions raciales attisées par le populisme, ou encore le Covid ont-ils eu raison de ce modèle ?

Des villes européennes moins inégalitaires et moins ségréguées

Partons du postulat selon lequel la cohésion sociale, les liens sociaux, les dispositions des individus et des groupes à se côtoyer sont facilités par le caractère contenu des inégalités. À ce compte-là, les villes

européennes sont beaucoup mieux loties que leurs homologues des autres continents. Le coefficient de Gini¹, indicateur qui mesure les inégalités de revenus sur un territoire, relativement fruste mais qui a l'avantage d'être disponible pour de nombreux cas, donne des résultats clairs : les villes européennes (Vienne, 0,28 ; Bordeaux, 0,30 ; Paris, 0,35) sont beaucoup plus égalitaires que les villes états-uniennes (Los Angeles, 0,49 ; Chicago, 0,50), d'Amérique latine (Buenos Aires, 0,42 ; Mexico, 0,50) ou encore asiatiques (Canton, 0,44 ; New Dehli 0,48).

Concernant les formes et les indicateurs de la ségrégation urbaine, là aussi, les différences sont fortes entre villes européennes et états-uniennes. L'indice de dissimilarité permet d'objectiver les niveaux de ségrégation dans les villes, de comparer deux groupes distincts (en fonction de la race ou du niveau de revenu par exemple) et de mesurer la proportion de personnes appartenant à un de ces groupes qui devraient changer de quartier pour que la répartition des deux groupes soit uniforme dans l'espace urbain (plus l'indice est élevé plus le niveau de ségrégation l'est également). En ce qui concerne la ségrégation sociale (entre pauvres et riches), au début des années 2000, cet indice s'établit entre 0,22 pour Oslo et 0,39 pour Londres, alors qu'à la même époque, il oscille aux alentours de 0,50 pour New York ou Chicago². Si l'on utilise le même indice pour comparer les modes de répartition des groupes raciaux dans l'espace

1 | Une valeur de 0 signifie une égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) ; une valeur de 1 signifie une inégalité totale (une seule personne a tout le revenu, les autres rien).

2 | T. Tamaru et al. (dir.), *Socio-Economic Segregation in European Capital Cities. East Meets West*, Routledge, 2015.

urbain, le contraste est encore plus frappant. Dans certaines villes des États-Unis, entre 60 % et 80 % des Afro-Américains devraient changer de quartier pour parvenir à une mixité raciale parfaite.

D'autres éléments spécifiques aux villes européennes peuvent participer à favoriser la cohésion sociale. Ce sont souvent des villes denses et compactes avec des centres dotés d'aménités propices à des logiques centripètes. Leur riche patrimoine architectural et urbain ainsi que des lieux de consommation et de loisirs maintiennent leur attractivité pour une diversité de groupes sociaux et contrarient les logiques centrifuges qui ont amené les élites sociales nord-américaines à désertir les *down-towns*. Même si les groupes sociaux ne pratiquent pas ces centres de la même manière (la rue Sainte-Catherine et la rue Saint-James à Bordeaux n'ont pas la même fréquentation), ils ont néanmoins une chance de s'y croiser. Si l'on suit Jane Jacobs, c'est de cette diversité sociale et de cette mixité des usages que les centres-villes états-uniens ont été privés par les opérations de rénovation urbaine, la construction d'autoroutes urbaines et la priorité donnée à la construction de banlieues pavillonnaires¹.

1 | J. Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Mardaga, 1991.

La ville européenne est comparativement plus compacte, dense, mixte et « marchable » que ses homologues nord-américaines. Ici, une vue d'un quartier central d'Oslo. © Paco Rubio Ordás.

Longue durée et politiques publiques

Il s'agit maintenant de comprendre la genèse du modèle urbain européen, et pour cela, il faut faire une place à la fois à la « longue durée » et à des éléments historiques plus récents.

En Europe, contrairement à ce que l'on peut observer en Amérique, en Océanie, et dans une moindre mesure en Afrique, le phénomène urbain n'est pas récent. La naissance et la croissance des villes se sont faites sur des temps très longs, de manière beaucoup plus progressive et diffuse qu'ailleurs. L'Europe a hérité de la romanisation puis de la renaissance des économies urbaines à partir de l'an Mil d'un semis relativement serré de villes moyennes. La métropole – la vraie : Rome, Constantinople ou Londres – y est l'exception. L'industrialisation, si elle a fait apparaître des villes-champignons – Manchester ou Saint-Étienne –, a conforté ce réseau initial. Cette urbanisation lente et diffuse a permis de contenir l'apparition de contrastes sociaux trop importants. Surtout, à l'échelle de chaque ville, des formes de gouvernance et de régulation des conflits ont pu se mettre en place par l'équilibre des influences réciproques des bourgeoisies et des représentants des aristocraties et des pouvoirs religieux.



Car ce qui caractérise les villes européennes, c'est qu'elles sont fortement gouvernées. C'est ce sur quoi insistait Patrick Le Galès dans *Le retour des villes européennes* en 2003¹. S'inspirant lui-même de *La ville* de Max Weber, il y défend l'idée selon laquelle la spécificité de ces villes est que s'y concentre une variété de pouvoirs qui cherchent à y imprimer leurs marques. Les pouvoirs municipaux, princiers et religieux y possèdent du foncier, y imposent des règlements de construction. Au Moyen Âge, les villes européennes se dotent de conseils et d'institutions judiciaires pour réguler les conflits entre groupes sociaux. Au XIX^e siècle, face aux défis posés par la révolution industrielle, cette capacité et cette légitimité des pouvoirs politiques urbains à intervenir sont renforcées. Ils imposent des contraintes aux propriétaires de terrains et biens immobiliers. L'invention de la planification urbaine pose des limites à la puissance de la propriété privée des sols et des logements, non sans une farouche résistance des possédants. Le socialisme municipal essaime au début du XX^e siècle qui voit les municipalités intervenir dans des secteurs comme l'hygiène, l'éducation, l'assistance, les transports, l'eau, l'assainissement et même le logement.

C'est ici que se situe la clé de voûte du modèle urbain européen selon Yuri Kazepov qui coordonne *Cities of Europe* en 2005². L'idée s'impose peu à peu que certains biens et aménités urbaines ont vocation à échapper aux logiques pures du marché, à être « démarchandisés » du fait de leur caractère essentiel. La prise en charge par la puissance publique de la production de ces biens devient même un vecteur de redistribution. Yuri Kazepov évoque le cas-limite de Vienne en Autriche gouvernée depuis 1919 par les sociaux-démocrates et qui fait figure d'exemple, notamment en matière de logement : 45 % des logements y sont des logements sociaux (municipaux ou privés à loyer conventionné). En moyenne un ménage viennois consacre 23 % de son budget au poste logement (contre 35 à 40 % pour les ménages parisiens ou londoniens). La politique foncière ambitieuse de la ville lui a permis de disséminer ces logements sociaux sur l'ensemble de son vaste territoire, limitant ainsi les risques de ségrégation. Leur qualité et le fait qu'ils soient accessibles à une très large part de la population font que l'accès au logement social n'a rien de stigmatisant.

1 | P. Le Galès, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de Sciences Po, 2003.

2 | Y. Kazepov (dir.), *Cities of Europe. Changing Contexts, Local Arrangements, and the Challenge to Urban Cohesion*, Blackwell, 2005.

Si les gouvernements urbains ont été pionniers dans la mise sur pied de formes de régulation forte, ils ont ensuite été secondés par les États qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, opèrent leur mue en État-providence. C'est là une autre spécificité du continent européen : la dialectique subtile mêlant coopération et compétition entre villes et États, les uns et les autres tendus vers un même objectif de régulation forte du capitalisme. À partir de 1945, l'initiative passe clairement du côté des États qui non seulement soutiennent les politiques urbaines de construction de logements sociaux, d'infrastructures socio-sanitaires et de transports mais développent aussi leurs propres réseaux de services publics en matière d'éducation, de sécurité ou de recherche. Ce qui caractérise la ville européenne de la seconde moitié du XX^e siècle, c'est le poids inédit de la classe moyenne du secteur public dans la population totale. La ville européenne typique est une ville de fonctionnaires (ou assimilés) où le premier employeur est souvent l'hôpital public suivi par l'administration municipale.

Dans les villes européennes, la prise en charge par les politiques publiques de la production de biens essentiels et le poids du secteur public dans l'emploi local ont l'un et l'autre de puissants effets redistributifs et niveleurs dont on peut penser qu'ils ont des effets en termes d'harmonie sociale. D'ailleurs, ce qui caractérise également le Vieux Continent et ses villes, ce sont les niveaux bien moindres de violence et d'incarcération comparativement aux données états-uniennes notamment.

Un modèle en danger ?

Ce qui a permis la construction et le maintien du modèle urbain européen, ce sont bien les politiques et la dépense publiques et les mécanismes de redistribution qu'elles permettent d'activer. Ce modèle est aujourd'hui sous pression.

La révolution néolibérale qui, à partir du Royaume-Uni de Margaret Thatcher, s'est répandue sur le monde, a remis en question l'élan de démarchandisation des aménités urbaines. Le marché a été promu comme l'instrument le plus efficace pour produire et gérer les biens urbains, qu'il s'agisse des logements ou des équipements. Villes et bailleurs sociaux, au Royaume-Uni d'abord puis en Allemagne, aux Pays-Bas, et aujourd'hui en France, ont été enjoins de vendre leur patrimoine de logements se privant ainsi de leviers essentiels de redistribution et de contrôle des marchés fonciers. La gestion en régie des équipements et des

services en réseaux recule au profit de la gestion privée ou des partenariats public-privé. Ce faisant, c'est l'universalité de l'accès aux aménités urbaines qui est remise en cause.

Si les pays d'Europe continentale ont plutôt bien résisté à la vague néolibérale jusqu'aux années 2000, celle-ci les a rattrapés après la crise financière de 2008. Pour sauver des systèmes bancaires touchés par la crise des *subprimes*, les États ont transformé des dettes privées, celles des banques, en dettes publiques, creusant des déficits déjà conséquents. La crise du Covid et les politiques du « quoi qu'il en coûte » n'ont rien arrangé. L'heure est donc à l'austérité qui affecte les services publics gérés par l'État mais également les collectivités locales.

Ce sont aussi des phénomènes plus structurels qui affectent le modèle urbain européen. Les inégalités de revenus ont tendance à s'accroître ; les inégalités de patrimoine encore davantage. Les deux combinées

creusent un écart de plus en plus abyssal entre ceux qui peuvent espérer accéder à la propriété dans les zones les plus convoitées grâce à l'héritage et ceux qui ne peuvent compter que sur les revenus de leur travail qui s'avèrent de moins en moins suffisants. Ces évolutions sont le produit direct de politiques priorisant la lutte contre l'inflation au détriment du soutien aux salaires à partir des années 1980. Le seul travail ne permet plus de s'assurer un toit. Si, comme le titrait récemment *Le Monde*, la France comme les autres pays européens devaient redevenir des « sociétés d'héritiers¹ », les conséquences pour le modèle urbain européen seraient déléteres, transformant les zones les plus convoitées des métropoles en forteresses de rentiers. Surtout si les gouvernements locaux, par choix idéologique ou sous contrainte budgétaire, devaient revoir à la baisse leur intervention dans les marchés fonciers et du logement.

1 | B. Madeline, « Comment la France est redevenue une société d'héritiers », *Le Monde*, 6 mai 2025.

Le quartier d'habitat social Alterlaa à Vienne, construit entre 1975 et 1986, abrite 9000 habitants et est géré par la coopérative municipale Gesiba. Harry Glück, l'architecte qui l'a conçu, avait ces mots pour décrire la réalisation : « *Wohnen wie die Reichen, für alle !* » (Habiter comme les riches, mais pour tous !). © Gilles Pinson.





Construit entre 1927 et 1930, le Karl-Marx-Hof à Vienne est le symbole monumental des politiques du logement social viennois de la « Vienne rouge » et de l'idéal d'une ville pour tous. © Döbling (Wien).

Dans un contexte de précarisation croissante de l'emploi, l'ascension sociale n'est plus garantie par l'État-providence mais de plus en plus dépendante des efforts et sacrifices personnels. Face à cela, certains groupes sociaux tentent de garantir l'avenir de leurs enfants en contrôlant leur environnement, à travers des stratégies scolaires ou immobilières notamment : contournement de la carte scolaire ou évasion vers les systèmes privés ; choix pour ceux qui le peuvent, de localisations (quartiers chics ou périurbain) qui garantissent une offre scolaire et un environnement « sécurisé » pour leurs enfants. Ces stratégies de mise à distance des autres ne sont pas nouvelles. Mais avec l'aggravation des inégalités, elles se diffusent bien au-delà des classes supérieures. Elles contribuent à une dynamique cumulative de séparation, et parfois même à des formes de ségrégation sociale.

Les effets de ces différents mécanismes se font déjà sentir. Dans la plupart des villes européennes, les coefficients de Gini et les indices de ségrégation sociale et raciale ont augmenté dans les dernières années, sans pour autant atteindre les valeurs observées ailleurs dans le monde, tant s'en faut. D'autres tensions sont apparues comme la question raciale et post-coloniale. En Suède ou en France, pays dotés d'un État-providence ambitieux, les politiques sociales peinent à intégrer la question des

discriminations raciales systématiques dans l'accès au logement, au système scolaire ou à l'emploi.

Le populisme d'extrême droite est une autre menace qui pèse sur le modèle urbain européen, en s'attaquant à tous ses piliers : l'impôt, le service public, la lutte contre les inégalités ou encore l'acceptation de la diversité. Un peu partout en Europe, ce populisme est l'expression électorale de groupes sociaux installés en dehors de la grande ville, dans les zones périurbaines, rurales ou dans les petites villes, et dont l'identité politique se construit de plus en plus par opposition à la ville. En Hongrie, en Pologne mais aussi en Italie, en Autriche ou aux Pays-Bas, la bataille est déjà engagée entre des gouvernements nationaux de droite populiste et des gouvernements urbains progressistes autour des programmes de logement social, d'accueil des migrants ou encore des politiques climatiques.

« Le modèle urbain européen est robuste, nous dit Patrick Le Galès, mais il est très clairement sous pression. Certaines villes à la périphérie de l'Europe, à l'est et au sud notamment, peinent à maintenir un haut niveau de dépense publique indispensable à ce modèle. La périurbanisation et la montée du populisme de droite menacent aussi le modèle. La question est de savoir si les groupes sociaux progressistes qui habitent les villes réussiront seuls à le défendre. » —

Des lieux pour faire du lien

La politique de la ville mérite-t-elle son nom ?

THOMAS KIRSZBAUM

Depuis ses premiers développements dans les années 1970, la politique de la ville a toujours eu pour ambition centrale de « retisser le lien social » que la ségrégation spatiale symbolisée par les quartiers de grands ensembles HLM aurait abîmé, voire brisé. Si l'on parle plus volontiers aujourd'hui de « vivre ensemble » ou de « faire société », l'ambition reste intacte. Mais la question se pose de la nature du lien social qu'il s'agit de fabriquer ou de restaurer. Force est de constater le flou qui entoure cette notion rarement définie et au contenu fortement polysémique dans la politique de la ville. Celle-ci a en effet cherché à développer au moins cinq formes de lien social : le lien de sociabilité correspondant aux interactions du quotidien (par exemple les relations de voisinage), le lien civil (ou urbanité) qui garantit le

respect de normes collectives dans l'espace public, le lien civique découlant de l'affiliation à une association ou un collectif, le lien citoyen qui relie l'individu à l'État et aux institutions républicaines, ou encore le lien organique qui assure une place à l'individu dans l'organisation du travail.

D'un point de vue spatial, le dessein de la politique de la ville est double : (re)fabriquer des liens de proximité dans l'espace du quartier, mais aussi, comme le suggère son intitulé, (re)retisser des liens entre ses habitant-e-s et le reste de la ville ou de l'agglomération. Cette politique reste néanmoins bien éloignée, dans son fonctionnement concret, de ce schéma d'intervention à deux niveaux. Elle obéit encore et toujours, et de façon écrasante, à la seule

Le quartier des Aubiers à Bordeaux en 2020. Le quartier fait actuellement l'objet d'un programme de renouvellement urbain.



logique de proximité. Les lieux qu'elle investit véritablement pour faire du lien sont ceux de sa géographie prioritaire, corsetée par des indicateurs de concentration des difficultés sociales. Si bien que l'on peut se demander si cette politique dite de la ville mérite vraiment son nom.

Du déficit au trop-plein communautaire

Avant de s'appeler politique de la ville, à partir de la création d'un ministère éponyme en 1990, cette politique n'avait encore qu'un statut expérimental et consistait en opérations ciblant des grands ensembles en proie à un « malaise », selon le terme prisé par les pouvoirs publics et la presse des années 1970. Les analyses officielles de ce malaise pointaient les effets jugés délétères d'un urbanisme déshumanisant et destructeur du lien social. En 1971, la toute première circulaire relative à l'action sociale et culturelle dans les grands ensembles mettait ainsi en cause « la répétition monotone des structures architecturales, l'agressivité de tours ou de barres démesurées, l'impersonnalité des façades, l'absence de lieux de rencontre, la pauvreté des espaces communs ». En 1975, un *Livre blanc* de l'Union nationale des HLM, rédigé par Robert Lion, évoquait « un univers froid qui invite au repli, mais aussi un lieu de frictions et de conflits », soit « l'inverse du savoir-vivre », pour finalement poser cette question : « L'urbanisation, est-ce la mort de l'urbanité ? » Tous les responsables officiels de l'époque déploraient le manque de vie sociale animée par un esprit communautaire, à l'instar du *Livre blanc* qui appelait de ses vœux « la naissance d'une communauté de quartier » comme condition de « l'humanisation des quartiers nouveaux ».

Les années 1970 correspondaient aussi à l'amorce d'un processus de désindustrialisation accompagné de plusieurs conséquences majeures. Tout d'abord, la montée inexorable d'un chômage de masse et son corollaire, l'« exclusion sociale », comprise comme la perte d'un lien organique avec la société. La désindustrialisation signait aussi la fin des communautés locales structurées autour de la vie ouvrière, des solidarités qui l'organisaient et des structures politiques ou associatives qui l'encadraient. Le mouvement ouvrier avait su intégrer, non sans heurts, des travailleurs immigrés, et c'est au moment où les usines fermaient leurs portes que l'immigration, désormais plus familiale que fondée sur le travail, a trouvé un point de chute dans les cités HLM. Là aussi, le lien social se trouvait mis à mal à cause de ce que l'on désignait comme des « conflits de cohabitation » avec les ménages français de ces quartiers.



Le quartier du 08 mai 45 fait partie du quartier politique de la ville « Palmer – Sarailière – 8 mai 1945 » à Cenon. Il a bénéficié d'un premier Programme de Rénovation Urbaine dès les années 2000.

Le stationnement prolongé de jeunes « galériens » d'origine immigrée dans les halls, cages d'escalier et autres espaces communs des « cités » n'était pas le moindre des sujets de contentieux.

Au début des années 1980, le regard porté sur l'immigration restait encore ambivalent. Considéré comme le texte fondateur de la politique de la ville, le rapport Dubedout, *Ensemble, refaire la ville* (1983) allait jusqu'à faire l'éloge du quartier ethnique perpétuant les solidarités des quartiers ouvriers d'antan, mais il déplorait dans le même temps le départ des classes moyennes qui affaiblissait la mixité sociale. Cette seconde lecture va rapidement devenir hégémonique et éclipser l'approche communautaire du lien social. Dès lors qu'il n'était plus l'apanage d'une population ouvrière blanche mais de groupes ethniques, le fonctionnement communautaire des quartiers a été disqualifié par la nouvelle idéologie « républicaine ». Les solidarités de proximité de type communautaire ont été fustigées comme autant de signes d'un « communautarisme » – musulman en tête – menaçant gravement un « modèle français d'intégration » inventé pour l'occasion¹. La communauté devenait synonyme

1 | D. Lochak, « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », *Cultures & conflits*, n° 64, 2006, p. 129-147.



du repli de groupes minoritaires se retranchant du reste de la société et sapant le lien de citoyenneté permettant de « faire nation ». Née en réponse à la déploration d'un déficit de vie communautaire, la politique de la ville a ainsi durablement basculé dans la dénonciation d'un trop-plein communautaire. Une solution consensuelle va s'imposer pour enrayer les « replis » : la mixité sociale, mot d'ordre codé au nom duquel la politique de la ville devait organiser le retour des classes moyennes blanches dans les cités HLM¹.

Du pari de l'engagement civique à l'impasse de la mixité sociale

Le passage d'une problématisation du lien social faisant la part belle aux dynamiques communautaires à la réprobation de celles-ci n'a pas été sans incidences sur les priorités opérationnelles de la politique de la ville. La stratégie esquissée au début des années 1980 n'était pas sans rappeler les démarches de développement communautaire mises en œuvre en Amérique du Nord ou dans les pays du Sud. Elle prônait un développement endogène s'appuyant sur une participation des habitant-e-s dont il s'agissait de valoriser les « ressources » et « potentialités ». Mais

1 | T. Kirszbaum, « Renovation urbaine, une mixité très peu sociale », *Revue Projet*, n° 307, 2008, p. 30-37.

cette stratégie de développement du lien civique s'est vite heurtée au pouvoir des maires, peu enclins à composer avec des contre-pouvoirs associatifs dans les quartiers. Les associations se sont certes affirmées comme les principaux « soutiers » de la politique de la ville, mais elles ont été d'emblée écartées des instances décisionnelles pour se voir cantonnées dans une fonction instrumentale de prestation de services en lieu et place des services publics, abandonnant de fait leur fonction civique.

À défaut de susciter un élan civique, la politique de la ville a encouragé des associations de bénévoles chargées de produire du lien de sociabilité par des fêtes de quartier, ateliers culinaires ou rencontres sportives, financés à la condition expresse de n'avoir aucune portée politique². L'approche endogène du développement a également secrété de nombreux postes de médiateur-trice-s, confiés à des habitant-e-s opérant comme des agent-e-s d'urbanité chargé-e-s de promouvoir le lien civil (respect, politesse...) dans les espaces publics de proximité. Cette quête de proximité devait passer aussi par l'implantation de services publics symbolisant le « retour de la République » dans les quartiers, chargés donc de consolider le lien de citoyenneté comme antidote aux « dérives communautaires ». Mais cette stratégie énoncée dans les années 1990 a fait long feu à mesure que les services publics se sont retirés des territoires, dans ces quartiers comme ailleurs.

À partir des années 2000, la stratégie de « reconquête républicaine » a fini par reposer presque exclusivement sur des opérations de rénovation urbaine consistant à démolir des logements sociaux pour y substituer des logements privés destinés aux classes moyennes. Le pari était fait que la présence de ménages issus des classes moyennes allait favoriser des mécanismes d'identification permettant aux habitant-e-s en place d'emprunter à ces ménages leurs normes de comportement et d'usage plus civil des espaces publics, ainsi que de procurer aux plus fragiles les liens sociaux « faibles » dont ils ont besoin pour accéder à des opportunités d'emploi³. Aucune de ces promesses ne s'est réalisée, ce qui n'est guère surprenant à la lumière d'une vaste littérature scientifique internationale qui n'a jamais démontré que la co-présence de « riches » et de « pauvres » dans l'espace résidentiel était de nature à renforcer le lien social. Elle montre au contraire que la mixité résidentielle nourrit des antagonismes

2 | E. Palomares, A. Rabaud, « Minoritaires et citoyens ? Faites vos preuves », *L'Homme et la Société*, n° 160-161, 2006, p. 135-160.

3 | Sur les notions de liens faibles et de liens forts : M. S. Granovetter, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n°6, 1973, p. 1360-1380.

sociaux qui se cristallisent autour du partage des espaces communs¹.

Mais la question est restée assez théorique dans le cas français car la rénovation urbaine n'a réussi que marginalement à attirer des classes moyennes dans ces quartiers. Et quand elle y a réussi, il s'agit surtout de ménages dont le profil ethno-racial est semblable à celui des autres habitant-e-s, mais que la rénovation urbaine regroupe au sein de petites unités résidentielles coupées du reste de la cité, limitant par là les interactions sociales entre anciens et nouveaux ménages². Non seulement les bénéfices liés à cette co-présence n'ont pas été au rendez-vous, mais la rénovation urbaine a profondément déstabilisé les sociabilités préexistantes en contraignant une partie notable des habitant-e-s à se reloger et à devoir ainsi se reconstituer un réseau.

Une politique des quartiers ne fait pas une politique de la ville

Les deux stratégies qui viennent d'être décrites – développement endogène par la participation civique et mixité sociale par la démolition – reposent sur des diagnostics et des solutions diamétralement opposés, mais elles ont pour trait commun de se déployer dans le périmètre étroit des quartiers de la géographie prioritaire. Chacune convoque à sa manière l'image nostalgique du quartier traditionnel fonctionnant comme un harmonieux village où les solidarités sont « chaudes » parce que les liens sociaux y sont forts.

À l'ère de la ville mobile et des métropoles polycentriques, on peut douter de l'intérêt de situer l'enjeu du lien social exclusivement à cette échelle. Plus encore que d'autres territoires, les quartiers populaires ont besoin d'actions ancrées dans la proximité. Mais une politique de la ville qui n'ouvre d'autres horizons aux habitant-e-s que celui de leur cité, les condamne à ne cultiver que des liens de proximité. Elle ne peut que renforcer le sentiment, très vif parmi ces habitant-e-s, qu'ils et elles sont traité-e-s comme des citoyen-ne-s de seconde zone ne bénéficiant pas des mêmes opportunités que les autres citoyen-ne-s des villes et des métropoles. Qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, de la formation, des pratiques sportives ou culturelles, l'enjeu est bien celui de l'accès à d'autres lieux qui font du lien avec d'autres que celles et ceux que l'on côtoie quotidiennement dans l'espace du proche, et dont le seul

1 | T. Kirszbaum, *Mixité sociale dans l'habitat*, *Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Halde, Études & Recherches, La Documentation française, 2008.

2 | C. Lelévrier, « Au nom de la "mixité sociale". Les effets paradoxaux des politiques de rénovation urbaine », *Savoir/Agir*, vol. 24, n° 2, 2013, p. 11-17.



Au pied des immeubles du quartier des Alpilles à Lormont.

dénominateur commun est de résider là en raison de la couleur de sa peau ou de la consonance de son patronyme.

La création d'un ministère de la Ville en lieu et place d'une politique des quartiers était porteuse d'une ambition, celle d'ouvrir la ville et les agglomérations aux habitant-e-s « relégué-e-s » dans les cités HLM. Ce changement d'échelle opéré au nom du « droit à la ville » était étayé par une production doctrinale cohérente, exposée dans des rapports officiels largement appuyés sur des contributions de chercheur-euse-s³. Ce droit à la ville n'aura pourtant été qu'un discours éphémère dans l'histoire de la politique de la ville. La logique ségrégative des marchés urbains (éducation, formation, logement, emploi, culture...) s'est largement accentuée depuis lors et les discriminations ethno-raciales prospèrent comme jamais. Il est plus que temps pour la politique de la ville de mériter enfin son nom. —

3 | J.-P. Sueur, *Demain, la ville*, *Rapport au ministre de l'Emploi et de la Solidarité*, La Documentation française, 1998.

G. Cavallier (dir.), *Nouvelles recommandations pour la négociation des contrats de ville de la nouvelle génération (2000-2006)*, Rapport au ministre de la Ville, 1999.

Montréal : le secteur communautaire, acteur clé de la cohésion sociale

CHLOÉ REISER

À Montréal, le milieu communautaire joue un rôle central pour « faire société dans la ville », en particulier dans les quartiers où s'installent de nombreuses personnes nouvellement arrivées au Canada. Dans ces espaces que l'on appelle aussi quartiers tremplins, ces organismes communautaires qui ne relèvent ni du secteur public, ni du privé marchand, comblent les vides laissés par l'État en structurant des réseaux d'entraide et de proximité et en facilitant l'insertion et la participation des populations migrantes. Dans un contexte de transformations urbaines qui fragilisent leur fonction d'accueil, la capacité des quartiers à rester des moteurs d'inclusion repose de plus en plus sur ce tissu communautaire essentiel, lui aussi mis à rude épreuve par des coupes budgétaires.

Le secteur communautaire, au cœur de la solidarité urbaine

En Amérique du Nord, le terme communauté a un sens plus large qu'en France, où il est souvent associé à des dynamiques d'entre-soi. Il peut désigner à la fois un groupe culturel ou ethnique, un espace de voisinage fondé sur la solidarité et la convivialité, ou encore un réseau d'organismes engagés dans l'action collective.

Au Québec, ce qu'on appelle le secteur communautaire ou tiers-secteur regroupe ce vaste ensemble d'organismes sans but lucratif – associations, groupes citoyens, centres de ressources ou initiatives locales – créés pour répondre à des besoins concrets : se loger, se nourrir, trouver un emploi, apprendre le français ou simplement créer du lien. Selon la Ville de Montréal, on compte plus de 800 organismes communautaires sur l'île de Montréal, actifs dans des domaines aussi variés que le logement, la santé ou l'immigration.

Ce secteur s'est structuré dans le sillage de transformations sociales et politiques des années 1960. C'est à cette époque que les premiers comités de citoyens apparaissent dans les quartiers ouvriers de Montréal, pour résister à des projets d'urbanisme contestés. Inspirés par les principes de l'animation sociale, ces initiatives visent à redonner du pouvoir aux habitant·e·s. À partir de 1968, le secteur se politise et se professionnalise avec la création de plusieurs centres de services populaires autonomes, à l'instar des cliniques populaires, aujourd'hui centres locaux de services communautaires (CLSC), ou des tables de quartier, instances de concertation locale regroupant des acteurs locaux qui souhaitent s'impliquer pour améliorer les conditions de vie dans un quartier, modèle unique au monde créé à Montréal.

Depuis la fin des années 1970, dans un contexte marqué par le désengagement de l'État, ces organismes prennent en charge une part croissante de l'action sociale. Avec des ressources limitées, mais dotés d'une grande expertise et d'une proximité étroite avec le terrain, ils pallient les insuffisances des services publics. Le secteur communautaire occupe ainsi une place centrale dans la coordination des acteurs locaux, principalement à l'échelle des quartiers. Il intervient sur des enjeux complexes comme la lutte contre la pauvreté, l'amélioration du cadre de vie ou l'inclusion des personnes migrantes. Toutefois, ce rôle essentiel est menacé par un sous-financement chronique, accentué par les politiques d'austérité.

Des quartiers tremplins d'immigration sous tension

À Montréal, certains quartiers ont historiquement joué un rôle essentiel dans l'accueil des personnes migrantes. Ces quartiers, qualifiés de « tremplins d'immigration » (Sanders), offrent une combinaison



Parc-Extension, quartier tremplin d'immigration pendant la fête nationale de la Grèce. © Chloé Reiser.

de logements abordables, de services de proximité, de commerces ethniques, de lieux de culte et d'un tissu communautaire dense. Autant d'éléments qui facilitent l'installation des populations migrantes, leur permettent d'établir leurs premiers repères dans la ville, d'accéder au marché du travail et de tisser des liens sociaux.

Parc-Extension illustre bien ce type de quartier. Depuis les années 1950, il accueille une population majoritairement composée de travailleurs migrants à faible revenu, ainsi qu'une offre résidentielle abordable mais vétuste. Toutefois, à partir de la fin des années 1990, le quartier entre dans une phase de transformation et des dynamiques de réinvestissement commencent à affecter la stratification sociale de ce territoire.

En effet, longtemps stigmatisé et délaissé par les pouvoirs publics et les promoteurs immobiliers, cet espace péricentral devient la cible de projets de redéveloppement urbain liés à la métropolisation. Ce réinvestissement entraîne une hausse rapide des loyers, des évictions fréquentes, ainsi qu'une fragilisation du tissu communautaire, les organismes peinant à se maintenir dans un environnement devenu trop coûteux.

Par conséquent, les conditions qui favorisaient autrefois la mobilité sociale et spatiale des populations migrantes tendent à disparaître. Tandis que les plus précaires se trouvent confinés dans les espaces les plus marginalisés et les immeubles insalubres du quartier, d'autres sont contraints de s'en éloigner, poussés vers des périphéries moins bien desservies et moins dotées en ressources communautaires, au risque de voir leur intégration sociale compromise.

Préserver la ville solidaire et abordable

Dans ce contexte marqué par la gentrification et la précarisation croissante des quartiers dits tremplins, le rôle du secteur communautaire devient crucial. Non seulement, il soutient les habitant-e-s face aux hausses de loyer et aux évictions, mais il défend aussi une vision alternative de la ville, basée sur l'entraide et l'implication directe des personnes migrantes dans la vie collective.

À Parc-Extension, le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE), fondé en 1986 par des résident-e-s du quartier, incarne cette démarche. Ce groupe de défense des droits des locataires combine accompagnement individuel et mobilisation collective pour faire valoir les droits au logement. Par ses actions, l'organisme cherche à instaurer un rapport de force avec les institutions, afin de défendre les intérêts des locataires les plus vulnérables et de rendre visibles les injustices.

Le CAPE ne se limite pas aux enjeux de logement : il s'engage aussi dans d'autres luttes touchant les personnes migrantes et racisées, dont les difficultés sont multiples – pauvreté, racisme, exclusion sociale. À ce titre, la manifestation « Ni condos¹, ni frontières », organisée en 2018 avec d'autres groupes communautaires du quartier, visait à dénoncer l'impact de la crise du logement sur ces populations, tout en mettant en lumière les formes croisées d'oppression qui les affectent dans l'espace urbain.

1| En Amérique du Nord, un condominium ou « condo », désigne une unité de logement privée située dans un immeuble ou un complexe où les espaces communs sont partagés. Chaque copropriétaire détient un lot composé d'une unité privative, ainsi qu'une part indivise des parties communes (halls d'entrée, ascenseurs, jardins, gymnases, piscines, etc.) et paye des frais mensuels pour l'entretien, la gestion, les assurances des parties communes et le fonds de réserve.

Événement « Femmes et Logement » organisé à Parc-Extension par trois organismes communautaires, le Comité d'action de Parc-Extension, l'Association des locataires de Villeray et la table de concertation des femmes de Parc-Extension. © Chloé Reiser.



À n'importe quel prix ?

Aujourd'hui, le secteur communautaire se trouve dans une position délicate. De plus en plus dépendant des subventions publiques et privées, il agit souvent dans l'urgence avec des moyens limités et voit son rôle réduit à la simple prestation de services. Les organismes se voient ainsi cantonnés à exécuter des tâches précises, sans pouvoir jouer leur rôle plus large de défense des droits et de mobilisation citoyenne. Le travail communautaire devient alors une « offre de services », répondant à une « demande » ciblée, ce qui limite la capacité critique des organismes. Cette situation soulève une question de fond : en compensant les manquements de l'État, ces organismes risquent-ils, malgré eux, de légitimer le désengagement des pouvoirs publics et de consolider ce modèle fonctionnel et apolitique d'action sociale ?

Ce paradoxe est particulièrement visible dans les quartiers comme Parc-Extension, où la montée des inégalités, la perte de logements abordables et l'affaiblissement du tissu associatif menacent leur vocation de « tremplins d'immigration ». Dans un contexte de transformation urbaine rapide, c'est la capacité des villes à construire un vivre-ensemble solidaire qui est en jeu. Sans un engagement fort et durable de la part des pouvoirs publics, les organismes communautaires ne pourront pas, seuls, continuer à porter ce projet collectif. —

La manifestation « Ni condos, Ni frontières. Un logement pour tous et toutes ! », 2018. © Chloé Reiser.



La fragmentation ethno-raciale dans 5 villes américaines

Dépasser l'opposition ghetto noir vs banlieue blanche

SYLVESTRE DUROUDIER

L'enjeu de la fragmentation dans les villes des États-Unis

Alors qu'elle atteignait un maximum dans les années 1990, la ségrégation ethno-raciale baisse indéniablement dans les villes des États-Unis : la mixité est plus importante, dans les centres comme dans les banlieues (*suburbs*), allant de pair avec une tolérance plus grande entre les groupes et des discriminations moins importantes. De sorte qu'un tournant scientifique s'opère dans la géographie nord-américaine avec des travaux qui s'intéressent moins à la ségrégation qu'à la mixité ethno-raciale (Duroudier, 2018).

Cependant, la ségrégation est loin d'avoir disparu, et les fractures socio-spatiales sont plus nombreuses et intenses en lien avec la métropolisation et l'essor des minorités ethniques (*ib.*). Ces ruptures ont par ailleurs un statut ambigu : elles sont souvent suggérées, parfois clairement affirmées, dans les travaux sur certains types de quartiers (le ghetto afro-américain, les communautés fermées, les enclaves ethniques comme *Little Italy* ou *Chinatown*). Mais elles demeurent peu étudiées à une échelle plus large. Pourtant, ces discontinuités ont une importance sociologique et géographique (François, 2002) : elles contribuent fortement à la fabrique de la ville à travers les perceptions, les discriminations, les pratiques et les stratégies des habitants. Elles ont ainsi un rôle déterminant sur les interactions sociales et spatiales, les opportunités et les trajectoires des habitants.

Dans cette perspective, l'analyse géographique vise à identifier les ruptures à l'échelle de la ville pour délimiter les quartiers homogènes et comprendre les relations sociales qui s'établissent au sein de ces quartiers.

L'analyse page suivante, présente l'exemple des appartenances ethno-raciales dans 5 villes intermédiaires (entre 1 et 4 millions d'habitants) des États-Unis en 2020¹ : Pittsburg, New Orleans, Austin, Raleigh et Seattle.

Dans ces 5 villes, 6 types de quartiers se distinguent selon le poids des groupes ethno-raciaux (fig. 1). Les profils 1 à 4 décrivent diverses situations de mixité : les profils 1 et 2 sont à majorité blanche avec différents groupes minoritaires, alors que les profils 3 et 4 sont plus mixtes avec des Blancs qui ne sont pas majoritaires. Au contraire, les profils 5 et 6 sont beaucoup plus ségrégués (respectivement pour les Blancs et pour les Noirs), correspondant davantage aux profils hérités du XX^e siècle.

1 | Cet article synthétise des résultats analysés plus longuement dans les références bibliographiques. En particulier, les figures sont tirées de Duroudier, 2023b.

MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent des recensements décennaux de 1980 à 2020. Dans la littérature nord-américaine, par convention, les appartenances ethno- raciales sont ventilées en 5 principales catégories : Noirs non hispaniques, Blancs non hispaniques, Asiatiques non hispaniques, Hispaniques, et autres non hispaniques (Pacifique, Indiens d'Amérique, Inuits, multi-appartenances, etc.). Dans le recensement, d'une part ces appartenances sont déclaratives, et d'autre part la catégorie hispanique ne relève pas d'une appartenance en tant que telle mais plutôt d'une caractéristique culturelle. Ces appartenances sont agrégées à l'échelle locale des *block groups* (800 habitants en moyenne).

L'analyse des profils ethno- raciaux des quartiers de ces 5 villes repose sur une typologie statistique

permettant d'identifier différents profils de quartier. Une partition en 6 profils permet de résumer 71 % de l'information. Ces profils sont décrits dans la figure 1, le tableau 1, et cartographiés (figure 2).

Enfin, la fragmentation et les discontinuités à l'échelle locale sont mesurées par un indicateur de dissemblance : la somme des différences de poids des groupes en pourcentages sur les limites communes entre les *block groups*. La valeur finale varie entre 0 (aucune différence) et 200 points (les deux *block groups* voisins sont totalement différents). L'intensité de la séparation est représentée par des lignes d'épaisseur proportionnelle et superposée aux résultats de la typologie (fig. 2), alors que les dissemblances faibles, inférieures à 40 points, ne sont pas figurées.

Figure 1 : Les profils ethno- raciaux des *block groups* des cinq aires métropolitaines en 2020

Source : US Bureau of Census, 2020 ; NHGIS, 2020. Duroudier, 2023b.

Poids moyen des groupes ethno- raciaux (en %)

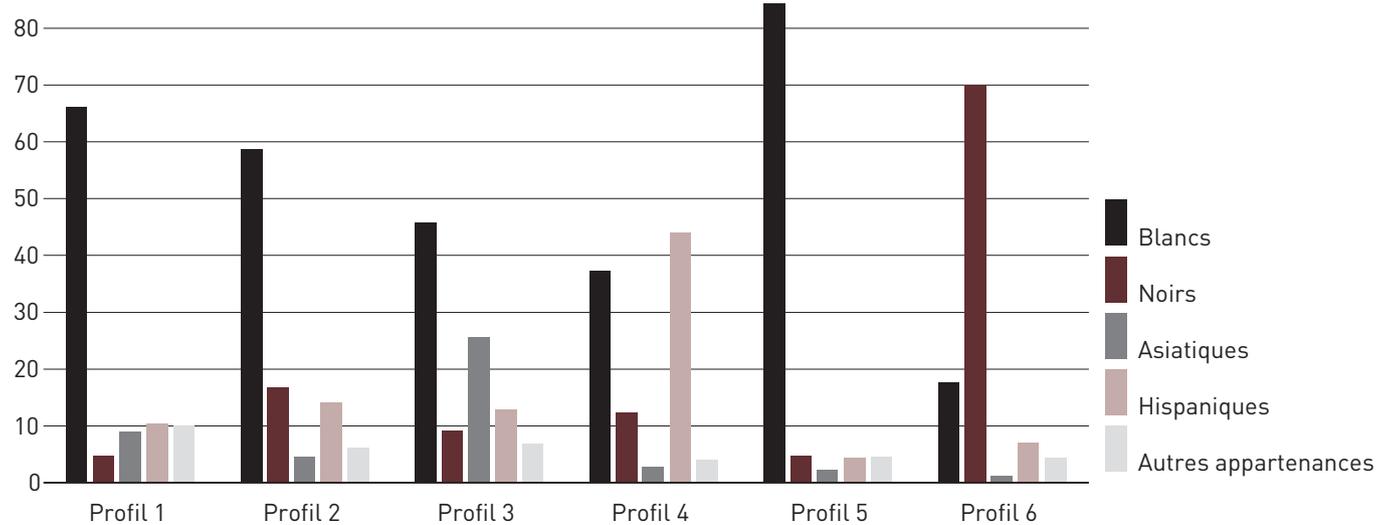


Tableau 1 : Poids des types de quartiers dans les cinq villes

En % du total des *block groups* de chaque aire métropolitaine ; en gras les chiffres significatifs.

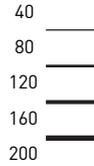
Source : US Bureau of Census, 2020 ; NHGIS, 2020. Duroudier, 2023b.

Aire métropolitaine	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Profil 6
Austin	5,1	24,5	11,1	45,6	13,7	0
New Orleans	2,0	16,4	3,6	6,9	32,9	38,1
Pittsburgh	1,4	7,7	3,4	0	78,8	8,7
Raleigh	3,2	20,4	11,3	11,3	45,1	8,7
Seattle	51,7	2,1	36,0	0,6	9,6	0

Figure 2 : Discontinuités et configurations spatiales des types de quartiers dans cinq aires métropolitaines en 2020

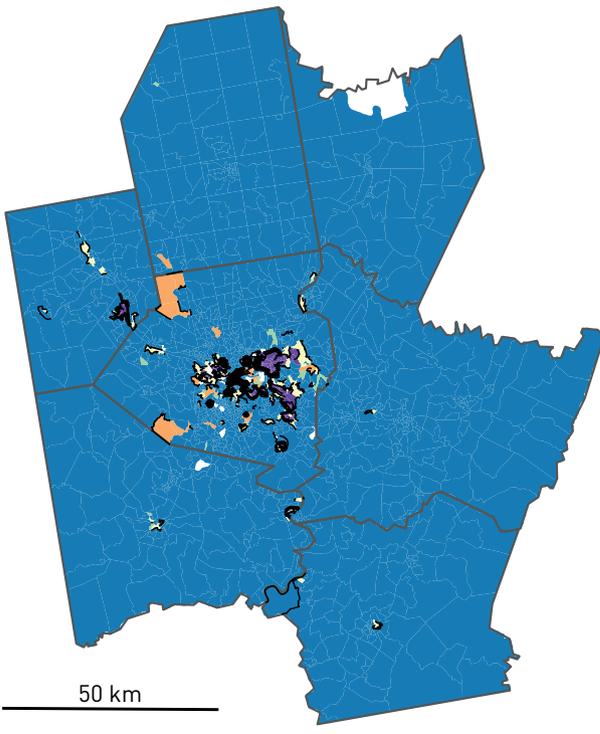
Source : US Bureau of Census, 2020 ; NHGIS, 2020. Duroudier, 2023b.

Dissemblance raciale totale (de 0 à 200 points)



Typologie des *block groups* selon les appartenances ethno-raciales

- 1. Quartiers à forte dominante blanche avec faibles minorités, surreprésentation des autres appartenances.
- 2. Quartier à forte dominante blanche et présence moyenne des minorités noires, asiatiques et hispaniques.
- 3. Forte mixité des Asiatiques et des Blancs, présence des autres minorités.
- 4. Forte mixité des Hispaniques et des Blancs, minorité noire.
- 5. Les *suburbs* de l'entre-soi des Blancs (84 % en moyenne).
- 6. Quartiers de forte ségrégation des Noirs (70 % en moyenne).
- Comtés



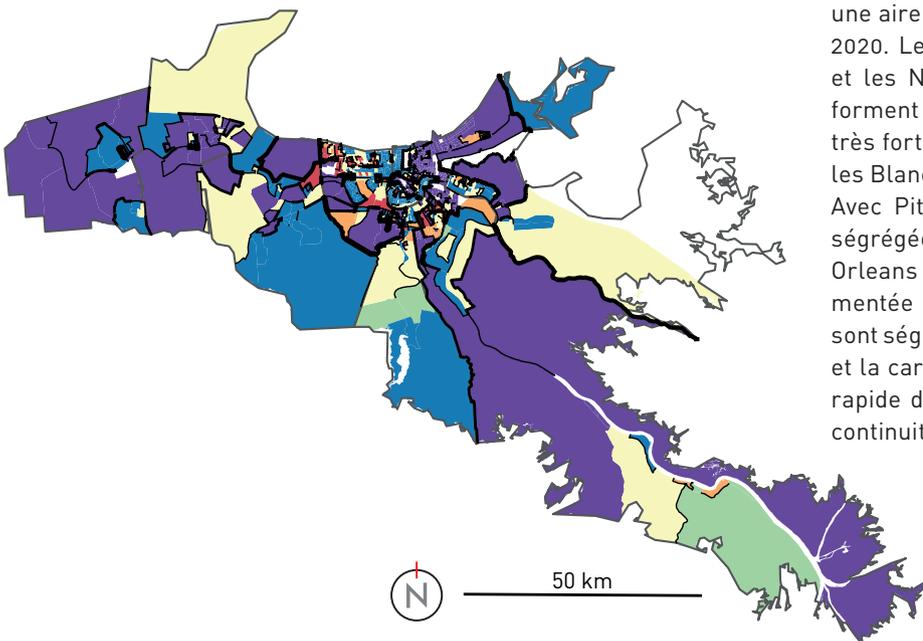
Pittsburgh : la ville classique

Pittsburgh en Pennsylvanie compte 1,9 million d'habitants en 2020, dont 82 % de Blancs et 9 % de Noirs. Ville encore très industrielle, Pittsburgh compte près de 79 % de ses *block groups* ayant une ségrégation forte des Blancs, et près de 9 % avec une ségrégation des Noirs. La forme de la ville correspond tout à fait au modèle classique de la ville américaine avec de vastes *suburbs* blanches ceinturant un ghetto noir central par une forte discontinuité ethno-raciale.

New Orleans : la ville fragmentée

Située dans le delta du Mississippi, New Orleans est une aire métropolitaine de 1,3 million d'habitants en 2020. Les Blancs composent 49 % de la population et les Noirs plus de 32 %, quand les Hispaniques forment environ 12 %. La ville est marquée par une très forte ségrégation, notamment pour les Noirs et les Blancs.

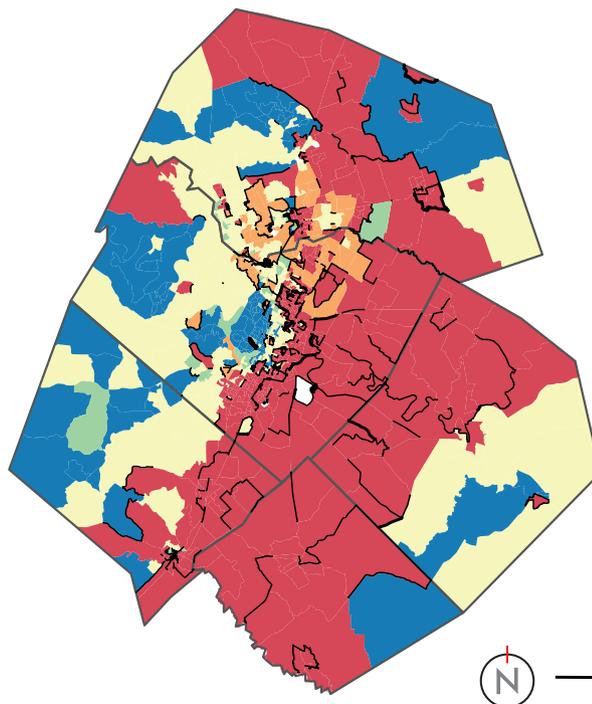
Avec Pittsburgh, New Orleans est la ville la plus ségrégée avec un fort poids des profils 5 et 6. New Orleans présente une situation plus originale, fragmentée en damier : près de 33 % des *block groups* sont ségrégés pour les Blancs et 38 % pour les Noirs, et la cartographie de la ville montre une alternance rapide de ces deux types de quartiers par des discontinuités intenses.



Austin et Raleigh : les villes recomposées

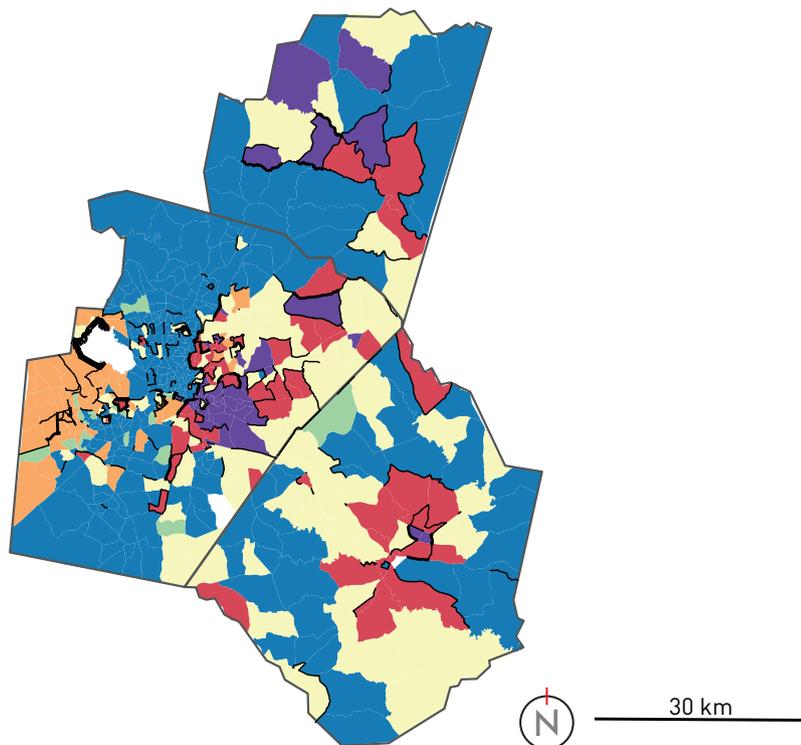
Austin, dans le Texas, compte 2,3 millions d'habitants en 2020. La ségrégation y est globalement assez modeste, hormis pour les Hispaniques (32 % de la population).

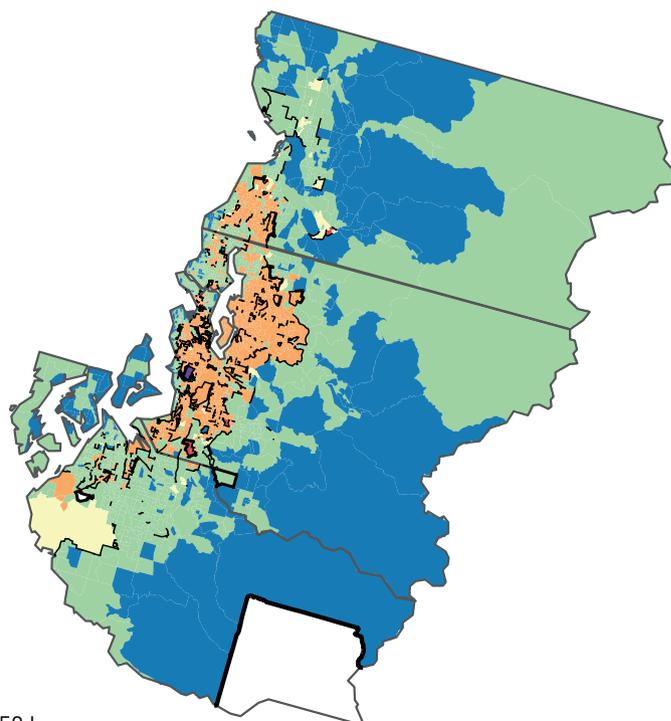
Austin se distingue par des quartiers de mixité des Blancs et des Hispaniques (profil 4) qui forment un arc du centre vers les périphéries sur toute la moitié orientale de l'aire métropolitaine. De plus, près d'un quart des *block groups* témoignent d'une diversification ethnique avec une mixité moyenne entre une majorité de Blancs, des Noirs et des Hispaniques.



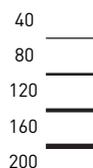
Raleigh, capitale de Caroline du Nord de 1,4 million d'habitants en 2020, a un profil de ségrégation assez similaire à Pittsburgh, mais la ségrégation des Noirs y est moindre alors que celle des Asiatiques est la plus forte. De plus, le poids relatif des Blancs est moindre (58 % de la population) et les autres groupes bien plus importants (18 % de Noirs, 7 % d'Asiatiques et 12 % d'Hispaniques).

Raleigh apparaît comme une ville plus complexe : les quartiers ségrégués blancs représentent encore 45 % du total, mais il y a également une diversité de profils de quartiers. Les quartiers de forte ségrégation des Noirs ne sont pas très nombreux et sont regroupés dans le centre-est de la ville, dans ce qui constituait le ghetto historique. À proximité de ces quartiers se localisent 11 % de *block groups* de mixité entre Blancs, Noirs et Hispaniques, et plus largement une grande partie de l'Est de l'aire métropolitaine. Le fait remarquable de ces quartiers est la disparition nette de la frontière historique du ghetto noir, qui était marquée par une discontinuité circulaire extrêmement forte. À Raleigh, les discontinuités plus nombreuses et d'intensité moyenne se sont déportées sur les contours d'autres quartiers, dans l'Ouest de l'agglomération, en lien avec le regroupement d'Hispaniques et d'Asiatiques.





Dissemblance raciale totale (de 0 à 200 points)



Typologie des *block groups* selon les appartenances ethno-raciales

- 1. Quartiers à forte dominante blanche avec faibles minorités, surreprésentation des autres appartenances.
- 2. Quartier à forte dominante blanche et présence moyenne des minorités noires, asiatiques et hispaniques.
- 3. Forte mixité des Asiatiques et des Blancs, présence des autres minorités.
- 4. Forte mixité des Hispaniques et des Blancs, minorité noire.
- 5. Les *suburbs* de l'entre-soi des Blancs (84 % en moyenne).
- 6. Quartiers de forte ségrégation des Noirs (70 % en moyenne).
- Comtés

Seattle : la ville faiblement ségrégée

Enfin, Seattle est la plus grande ville du quart nord-ouest des États-Unis avec 4 millions d'habitants en 2020, dont 58 % de Blancs, 16 % d'Asiatiques et 11 % d'Hispaniques. Pour cette taille, son niveau de ségrégation est faible.

Tout comme Austin et Raleigh, Seattle illustre bien l'évolution des configurations spatiales dans les villes plutôt peu ségrégées. En effet, l'essentiel de l'aire métropolitaine est composé soit de quartiers à dominante blanche mais comportant une certaine mixité des autres groupes (52 % des *block groups*), soit de quartiers de mixité entre Blancs et Asiatiques (36 %). Les quartiers de ségrégation des Blancs se trouvent notamment dans les périphéries les plus rurales. La ville s'organise selon une logique concentrique : le centre se caractérise par une forte mixité et celle-ci tend à diminuer avec l'éloignement au centre. Les discontinuités sont rares et d'intensité modeste par rapport aux autres villes, témoignant d'un processus de diversification ethno-raciale généralisé et diffus des espaces urbains dans la ville.

EN SYNTHÈSE

Ces résultats sont intéressants à plusieurs égards. D'une part, ils montrent la désuétude du modèle classique de la ville américaine qui ne peut désormais plus se limiter à une frontière entre ghetto noir et banlieue blanche, du fait de la multiplicité des configurations de la ségrégation et de la fragmentation des villes intermédiaires. D'autre part, la diversification ethno-raciale et la diminution de la ségrégation s'accompagnent de formes socio-spatiales plus complexes, plus fragmentées, qui interrogent la cohésion des villes et les modes de faire société au-delà des poncifs de l'analyse des villes américaines. _

L'école dans la ville

FRANÇOIS DUBET

Si on en croit les fondateurs de la sociologie urbaine, Simmel, Thomas, Weber et Znaniecki notamment, la grande ville est dominée par une double dialectique. D'un côté, elle est la société des individus autonomes, singuliers et « sans racines ». C'est la société du marché, des déplacements, des publics et des échanges éphémères, celle de l'anonymat et des flux continus. D'un autre côté, la grande ville est une société de classes, celle des quartiers riches et pauvres, des barrières et parfois des ghettos d'en haut et d'en bas. Chacun de nous est pris dans ces deux logiques ; il circule et participe aux flux anonymes de la ville en même temps qu'il est assigné à une adresse, à un quartier avec ses ressources et ses réputations.

Comment l'école s'inscrit-elle dans cette dialectique du mélange et de la séparation ? Pour essayer d'esquisser une réponse à cette question, il semble raisonnable de distinguer deux grandes périodes de l'histoire scolaire moderne. La première est celle de l'école républicaine qui, jusqu'aux années 1960, séparait l'école élémentaire, l'école du peuple, et l'enseignement secondaire et supérieur réservé aux classes favorisées et à quelques élus de l'élitisme républicain. La seconde période est celle de l'école de masse dans laquelle tous les jeunes ou presque tous vont au lycée et où plus de la moitié d'entre eux entrent dans l'enseignement supérieur.

École républicaine et société de classes

Sans que jamais cela semble avoir posé beaucoup de problèmes, l'école élémentaire était celle du quartier plus ou moins socialement homogène en fonction de la nature du quartier. Cette école articulait l'hétérogénéité urbaine et les fractures de classes d'autant plus aisément que la grande majorité des élèves n'allaient pas au-delà du Certificat d'Études Primaires (50 % ne l'obtenaient pas en 1950) et que les enseignants des écoles populaires vivaient le plus souvent dans le quartier où ils travaillaient. Universelle, l'école de la République ressemblait à son quartier comme elle ressemblait à son village.

Jusqu'au milieu des années 1960, le lycée était un autre monde le plus souvent réservé aux enfants de la bourgeoisie et à quelques boursiers « s'élevant » par leur mérite exceptionnel. Socialement et scolairement homogène, le lycée était relativement hétérogène du point de vue urbain quand quelques lycées recrutaient leurs élèves sur toute la ville, quand, par exemple, il n'y avait aucun lycée sur la rive droite bordelaise (le lycée François Mauriac a été ouvert en 1961), quand les bons élèves de Bègles ou de Pessac devaient se rendre dans quelques lycées publics bordelais où, par ailleurs, les classes préparatoires accueillaient des élèves venant de toute la région. Mais déjà, pourrions-nous dire, les établissements privés les plus chics combinaient un recrutement social homogène et une inscription spatiale relativement serrée.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, la combinaison de l'homogénéité sociale et de la diversité spatiale était encore plus prononcée dans la mesure où bien des étudiants n'étaient pas bordelais, où, souvent, ils se fréquentaient par « nations », comme on disait au moyen-âge, les Basques, les Landais, les Périgourdiens... avant que de se « dissoudre » dans la ville et dans l'université. Je dois avouer que c'est ce qui pouvait faire le charme de la vie étudiante quand beaucoup se percevaient comme des sortes de migrants en mobilité sociale et découvrant progressivement la ville et sa diversité « émancipatrice ».

Ce qui devrait nous troubler dans ce tableau, ici plus que sommaire, c'est que ce système combinant une forte séparation sociale et scolaire avec une relative hétérogénéité urbaine semblait aller de soi et n'était guère contesté. Il pouvait même être relativement « enchanté » ; l'école élémentaire était celle de la nation et du quartier pendant que le lycée et l'enseignement supérieur étaient l'école de l'élite, de la grande culture et de la ville. Ce système semblait d'autant mieux accepté que les diplômés ne déterminaient pas l'avenir



Mixité sociale à l'école : les défis de la sectorisation scolaire.

de la grande majorité des élèves quand, au milieu des années 1960 encore, 70 % des jeunes de 18 ans étaient déjà au travail, quand les destins de classes étaient une évidence sans doute injuste mais ne menaçant guère la dignité des travailleurs.

L'école des inégalités

La massification scolaire et l'emprise des diplômes qui en résulte ont profondément changé notre conception des inégalités scolaires. Avec la massification, chacun devrait, a priori, avoir la possibilité de prétendre aux études longues au nom de l'égalité des chances méritocratique qui devient le principe de justice central. Dans l'idéal, le système scolaire devrait offrir à tous les mêmes chances d'accéder à toutes les positions sociales et professionnelles et cet impératif est d'autant plus évident que, l'emprise des diplômes sur les parcours sociaux et professionnels ne cesse de se renforcer.

L'école d'aujourd'hui est plutôt moins inégalitaire et injuste que l'école d'hier. En soixante ans, le taux d'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur a été multiplié par huit, les filles ont très largement bénéficié de cette ouverture scolaire et les enfants d'ouvriers devenus bacheliers ne sont plus une exception. Mais, paradoxalement, cette école est souvent dénoncée comme une machine reproduisant et produisant des inégalités d'autant plus insupportables que les diplômes déterminent le niveau et la qualité de l'entrée dans l'emploi de tous les jeunes. Dès lors, l'articulation scolaire des inégalités sociales et de la dynamique urbaine devient un problème essentiel, un problème concernant chaque famille : où habiter

et quelle école choisir quand tout paraît dépendre des parcours scolaires ?

Ainsi, l'inscription de l'école élémentaire et du collège dans des quartiers et des secteurs socialement inégaux peut être tenue comme une dimension de la production des inégalités quand les territoires scolaires sont fortement contrastés. En dépit des dispositifs d'aide et de soutien aux établissements les plus « difficiles » mis en œuvre par les communes, le département, la région et le rectorat, on sait que la composition sociale des établissements affecte le niveau des performances et l'expérience des élèves. Grâce aux indices de position sociale des établissements mesurant le niveau scolaire et social des parents, ce qui était de l'ordre des réputations peut être objectivé. Le regroupement des élèves les moins favorisés et les plus faibles accentue leur faiblesse et freine, en moyenne, leur progression. Alors que le regroupement des meilleurs et des plus favorisés garantirait leur progression. Ceci sans même tenir compte des effets de la ségrégation scolaire sur le climat scolaire, la confiance en soi et l'adhésion aux valeurs scolaires. Ainsi, la carte scolaire qui est *a priori* un gage d'équité et de rationalité peut être interrogée et nous savons que chacune de ses redéfinitions entraîne des peurs et des querelles puisque l'inscription de l'école dans le quartier, qui était un gage de force et d'égalité, pourrait devenir un facteur d'inégalités.

Dans la mesure où les parents ont bien compris que l'avenir de leurs enfants dépend presque essentiellement de leur niveau scolaire, il va de soi que se développent les stratégies permettant d'accéder aux écoles, aux collèges et aux lycées supposés les meilleurs. Ceux

qui le peuvent choisissent leur logement en fonction de la qualité supposée des établissements pendant que d'autres multiplient les stratégies de fuite de secteurs scolaires défavorables. Ainsi, l'enseignement privé ne cesse de se développer, comme les choix d'options rares afin d'optimiser les chances de ses enfants. De manière générale, les collèges défavorisés sont plus défavorisés que ne l'est le quartier lui-même puisque ceux qui ont pu fuir l'ont fait, pendant que les établissements des secteurs favorisés sont plus favorisés que le secteur en accueillant les « bons élèves » venus d'ailleurs. Si l'on ajoute à ces mécanismes les choix en faveur du privé, on observe dans les grandes villes où le processus a été bien étudié, la formation de ghettos de riches et de ghettos de pauvres où se concentrent des jeunes qui ne se croiseront jamais. Les classes moyennes supérieures, qui peuvent trouver un certain charme à l'hétérogénéité sociale et culturelle de la ville, répugnent au mélange scolaire qui pourrait pénaliser leurs enfants. On valorise la ville hétérogène, exotique et mobile, mais on privilégie l'entre-soi scolaire. À terme, la demande scolaire des familles creuse les inégalités scolaires et accentue le clivage entre la « gentrification » de la ville et la « prolétarianisation » des quartiers les plus pauvres quand ceux qui peuvent les fuir le font. Les politiques urbaines et scolaires égalitaristes se heurtent aux choix rationnels des acteurs qui peuvent choisir pendant que les autres se sentent victimes du système et le montrent lors des « émeutes » où il arrive que les écoles et les collèges soient dégradés par certains jeunes dont nous savons qu'ils sont les moins scolarisés et les plus en échec.

Dans l'enseignement supérieur, l'articulation des inégalités et de l'offre scolaire est de nature sensiblement différente. Au-delà des inégalités tenant au niveau, à la sélectivité et à la rentabilité des formations supérieures, le problème majeur est celui de l'accès à la ville. Le nombre d'étudiants a été multiplié par huit, c'est donc un succès démocratique, mais pour l'essentiel l'offre universitaire reste concentrée dans les grandes villes où se rendent les étudiants venus des départements voisins et souvent de plus loin encore. Vivre dans la ville universitaire est donc un avantage considérable alors que, sans de solides ressources familiales, il devient difficile de se loger dans la grande ville en dépit des bourses et des aides. En Nouvelle-Aquitaine par exemple, le taux de bacheliers est supérieur à la moyenne nationale, alors que celui des étudiants est inférieur à cette moyenne¹. Vivant dans la campagne et les petites villes, bien des bacheliers sont

trop éloignés de la ville pour s'y installer. Mais en même temps, grâce à l'explosion universitaire, la ville affirme sa vocation proprement urbaine et cosmopolite : elle rajeunit, vit le soir, vibre de sa vie culturelle et développe les espaces de loisirs... Il suffit de se souvenir du Bordeaux austère des années 1960 pour voir combien le développement de l'université a changé la ville. Quand la ville semble concentrer tous les dynamismes et toutes les richesses, les territoires éloignés se sentent abandonnés, ce qui n'est pas sans avoir de lourds effets politiques.

Débats et enjeux

Pour ce qui est de l'école élémentaire, du collège et du lycée, l'hétérogénéité scolaire des établissements est une bonne chose. Mais cette bonne chose ne va pas de soi. La plus grande résistance tient à la croyance selon laquelle l'hétérogénéité ferait baisser le niveau des meilleurs élèves et, dès lors, le séparatisme s'imposerait afin de ne pas « tirer le niveau vers le bas ». Or, toutes les enquêtes dont nous disposons aboutissent au même résultat : l'hétérogénéité ne fait pas baisser le niveau des meilleurs tout en permettant aux plus faibles de progresser un peu. Les enquêtes montrent surtout que la qualité de la vie scolaire s'améliore avec l'hétérogénéité, l'horizon des jeunes s'élargit et, de manière générale, le civisme y gagne.

Cependant, la redéfinition des secteurs scolaires ne peut pas être imposée aux acteurs qui, dans la plupart des cas, choisissent de fuir ou de résister. Les plus favorisés craignent de s'appauvrir scolairement et, parfois, les plus pauvres craignent d'être « déracinés » loin de leur quartier. L'analyse des expériences réussies montre qu'elles partent des problèmes du terrain, des problèmes de déplacement, de boulevard et de lignes de bus, et surtout qu'il importe de prendre le temps de convaincre les enseignants et les parents. Il est aussi possible de proposer des offres scolaires susceptibles d'attirer ou de retenir certains élèves dans les établissements peu favorisés. Dans certains cas, des collèges ont été fermés, comme à Toulouse où des politiques de *busing* ont été mises en place... La philosophie générale est celle du cas par cas, de la diversité des réponses et de la politique venue du bas. Mais cette politique pragmatique heurte souvent l'idéologie républicaine considérant que la similitude formelle de tous les établissements serait un gage d'égalité, quitte à s'accommoder du fait que deux collèges aussi républicains et bureaucratiquement identiques l'un que l'autre ont, en réalité, peu à voir en fonction du quartier où ils sont situés.

1 | En 2020, 91,7 % des bacheliers généraux s'inscrivent dans le supérieur en Nouvelle-Aquitaine contre 93 % en France, les taux sont de 75,7 % contre 78,5 % pour les bacs technologiques et de 38 % contre 42,7 % pour les bacs professionnels. STARTER Nouvelle-Aquitaine, MESR, 2022.

Dans bien des grandes villes, l'enseignement privé accroît les inégalités comme le montre l'évolution des indices de position sociale : le score de l'école privée a augmenté de 5 points en 5 ans. Le retour d'une guerre scolaire comme celle de 1984 n'est pas vraiment raisonnable quand plus de 20 % des élèves sont dans le privé et quand 40 % d'entre eux y passent au moins une fois. En revanche, rien n'interdirait d'indexer le taux de financement de l'enseignement privé sur celui de la diversité sociale et scolaire de son recrutement. Les scandales qui éclaboussent l'école catholique et la quasi-absence de contrôle qui se révèle aujourd'hui pourraient sans doute la conduire à accepter quelques contraintes.

Les questions relatives à la place de l'enseignement supérieur dans la ville sont d'une autre nature. Est-il raisonnable et possible de concentrer les étudiants dans quelques grandes universités situées dans les grandes métropoles alors que les étudiants viennent de tout le territoire ? Les antennes universitaires ont été une solution dont l'inconvénient majeur est souvent de conduire les étudiants locaux à choisir ce qui leur est localement offert et, d'une certaine manière, à les « clouer » sur place. Nous pourrions imaginer de développer des collèges universitaires décentralisés pour les premiers cycles, de la même manière que les IUT

et certaines écoles pourraient être implantés dans des villes moyennes, comme c'est le cas à Albi ou à Tarbes accueillant des étudiants venus d'ailleurs. Bien sûr, les difficultés ne seraient pas minces tant les universitaires ont besoin de la grande ville, de son aéroport et de ses lignes TGV. Mais rien n'interdirait de multiplier les campus connectés permettant d'étudier et de travailler près de chez soi et d'aller dans la grande ville et ailleurs quand c'est nécessaire. Dans tous les cas, si nous laissons faire, la ville ouverte et accueillante sera le privilège des privilégiés et de ceux qui ont le bon goût d'avoir su éviter les établissements les plus difficiles.

La recherche de la mixité scolaire susceptible d'accroître l'hétérogénéité sociale de la ville est une nécessité engageant des politiques d'autant plus volontaristes et pragmatiques que ses bénéficiaires sont loin d'être assurés. Les mécontents risquent d'être plus nombreux que les satisfaits, les classes moyennes menacées ont plus de poids politique que les classes défavorisées, les effets de ces politiques ne sont pas immédiats et, répétons-le, si chacun de nous est attaché à l'égalité, il est encore plus attaché à la réussite scolaire de ses enfants. Mais quand la ségrégation scolaire se creuse dans les grandes villes, quand la distance entre la grande ville et les territoires s'accroît, nous n'avons guère d'autres choix. —

Lycéens aux abords du lycée Nicolas Brémontier à Bordeaux.



Territoires

La marche vers l'égalité trouvera-t-elle un second souffle ?

PHILIPPE ESTÈBE

Le débat sur l'égalité des territoires n'en finit pas de rebondir. Quand les uns se plaignent d'être abandonnés, d'autres, chiffres à l'appui, montrent l'intense redistribution interterritoriale opérée par divers mécanismes. Quand certains stigmatisent le retrait de l'État¹ et la mise en coupe réglée des finances locales, d'autres, chiffres à l'appui, encore, montrent que l'argent (en investissement du moins) reste très abondant, même s'il prend la forme d'appels à projets².

Pour répondre aux protestations des élus, l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, lointaine héritière de la DATAR, a mis en place des programmes ciblés par catégories ou thématiques : villes moyennes, petites villes et villages, territoires d'industrie... Ces programmes, qui consistent surtout en des financements de postes d'animateurs temporaires suivis d'une garantie d'accès prioritaire à des financements de « droit commun » peuvent avoir, localement, des effets très bénéfiques, en ce sens qu'ils apportent des capacités d'action, portant essentiellement sur le cadre bâti et les espaces publics, mais ils ont surtout cette vertu de « calmer les mécontents », en apportant un remède qui fait provisoirement oublier la douleur.

Il est néanmoins frappant que cette distribution plutôt généreuse de crédits se déploie en l'absence totale d'une stratégie territoriale régionale, nationale et européenne.

Or, on peut penser qu'il y a urgence et que, territorialement, le pays présente de très grandes fragilités structurelles alors que les dispositifs de redistribution peinent à tenir la promesse de l'égalité des territoires. On ne proposera pas ici une énième refondation de la politique d'aménagement du territoire, mais plutôt un appel à porter le regard sur le rapport production/redistribution dans ses dimensions territoriales à la racine d'un modèle spatial à la fois hautement inégal et très redistributif.

L'État a toujours soutenu ses territoires³

Les mécanismes de soutien aux économies territoriales sont essentiellement, Laurent Davezies l'a bien montré, aveugles au territoire. C'est bien la mobilité de porteurs de revenus (actifs alternants, retraités, touristes, fonctionnaires...) et les flux d'argent public visant les personnes et non les territoires (dépenses d'assurance maladie par exemple) qui alimentent la demande locale et permettent l'éclosion d'une économie domestique (ou résidentielle). Mais il est d'autres mécanismes redistributifs entre territoires. À travers ses dotations aux collectivités locales, l'État joue un rôle important de péréquation entre territoires⁴. Enfin le principe d'égalité de traitement des usagers du service public conduit à une surreprésentation relative des services publics d'État dans les départements les moins denses⁵. Cet héritage d'égalité des droits laisse progressivement la place à un régime plus compétitif que l'on pourrait qualifier, après François Dubet, d'égalité des chances⁶, bien étudié notamment dans le cadre de la politique

1 | Y. Fijalkow et F. Taulelle, « Les mobilisations en faveur du maintien des services publics : La colère des territoires ruraux de faible densité », *Géographie et cultures*, vol. 114, 2020, p. 17-35. Les Français restent attachés à la carte égalitaire des services publics régaliens reposant sur la proximité, carte établie au moment de la Révolution française. Cet attachement a été nettement visible lors de la séquence de mobilisation dite des « Gilets jaunes » [hiver 2018-19].

2 | S. Czertok, P. Estèbe, M. Le Meur, *Qui seront les investisseurs publics de demain ?* acadie, 2024

3 | L. Davezies, *L'État a toujours soutenu ses territoires*, Seuil, 2021.

4 | Même si une part croissante de ces dotations est destinée à compenser des pertes de revenus liées aux réformes successives de la fiscalité locale.

5 | P. Estèbe, *L'égalité des territoires. Une passion française*, PUF, 2015.

6 | F. Dubet, « Égalité des places, égalité des chances », *Études*, vol. 414, n° 1, S.E.R., 11 janvier 2011, p. 31-41.



Vue depuis les terrils à Oignies. © Guillaume Baviere.

urbaine¹. Nombreux sont les acteurs locaux qui déplorent ce nouveau régime qui met les collectivités en compétition pour accéder aux subsides nationaux et européens et surtout instaure une instabilité structurelle dans les politiques locales en incitant les collectivités à conduire des actions opportunistes, en fonction des appels à projets qui se succèdent à un rythme soutenu, accentué par la multiplication des opérateurs nationaux (ministères, agences, etc.).

On peut cependant soutenir qu'en dépit de ces changements de régimes le socle redistributif entre territoires se maintient et que l'argent ne manque pas pour satisfaire les envies de projet des élus entrepreneurs. Le problème principal n'est pas la redistribution, mais l'effet de celle-ci sur les capacités des territoires, sur les fondamentaux de leur

développement et leur potentiel de contribution à la richesse d'ensemble du pays.

Ce soutien territorial est l'un des bénéfices de l'appartenance au club républicain. Il a toutefois une contrepartie implicite, l'inscription dans le régime économique français, qui repose, de fait, sur une équation simple : quelques territoires hyper productifs assurent un surplus qui alimente les circuits de redistribution qui irriguent les autres territoires, progressivement délaissés par les activités productives.

Ce jugement est discutable. Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice² contestent l'usage unique du PIB pour mesurer la richesse : si les régions ne sont pas riches en PIB, elles peuvent l'être en indice de développement humain. Ainsi, des régions « improductives » au sens du PIB peuvent rendre

1 | V. Béal, R. Epstein, G. Pinson, « La circulation croisée : modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie », *Gouvernement & action publique*, Cairn/Softwin, n° 3, 2015, p. 103-127.

2 | J. Gadrey, F. Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Éditions La Découverte, Collection « Repères », 2005, 128 p.

des services considérables, même s'ils ne sont pas monétarisés : espaces favorables à la biodiversité, capacité de production alimentaire, disponibilité pour la production d'énergie renouvelable, accueil de touristes et de retraités, autant de fonctions possibles et nécessaires qui ne trouvent pas, aujourd'hui, leur place dans le calcul du PIB.

Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti¹, sans remettre totalement le PIB en cause, en soulignent les effets de composition qui donnent l'avantage aux métropoles et sous-estiment les capacités productives des espaces non métropolitains. Ainsi, la *reductio ad metropolis* qui caractérise la plupart des analyses d'économie géographique, serait victime d'une illusion d'optique, issue de la construction des agrégats.

En dépit de ces débats, et en l'absence de nouvel étalon de la richesse territoriale, les régions socialement et environnementalement riches sont – et de plus en plus – économiquement pauvres.

La trappe à développement

Des chercheurs de la LSE², utilisant des agrégats classiques – taux de chômage, niveau de qualification, revenu par habitant et PIB par habitant et par emploi – ont proposé une comparaison des régions européennes (NUTS 2 qui correspondent aux anciennes régions françaises), en prenant soin de situer la trajectoire de moyen terme de chaque région par rapport à celle du pays d'appartenance et par rapport à l'ensemble des régions européennes. Les résultats de l'étude sont dramatiquement clairs : une grande partie du territoire français est soit « pris » dans ce que les chercheurs appellent la « trappe à développement », soit « en risque » de trappe à développement.

Cette notion de trappe à développement, en partie calquée sur celle de la trappe à revenu moyen, est largement confirmée par les données fournies par l'Insee³. De nombreuses régions françaises sont encastrées dans une stagnation de longue durée qui se manifeste par une baisse de la productivité relativement au rythme français et européen, la faiblesse de l'innovation, la baisse du rapport emplois/actifs, la perte de population ou stagnation. Cette situation concerne particulièrement les anciennes régions industrielles du Grand Est, une partie de la Bourgogne-Franche-Comté, les Hauts-de-France

et la Normandie. Ces régions ne se sont jamais vraiment remises de la désindustrialisation et ont subi la crise de 2008-2010 de façon particulièrement violente. Au-delà de leurs traits spécifiques, elles présentent des caractéristiques comparables : un ratio emplois/actifs parmi les plus faibles de l'hexagone, un taux de dépendance (retraités/actifs) particulièrement élevé, la stagnation du produit intérieur brut et de la productivité (PIB/emploi), un niveau de formation relativement bas, un faible niveau de dépenses de recherche et de développement (R&D). Leur population stagne voire diminue en raison d'un solde migratoire négatif.

Dans le même temps, la part d'emplois exposés à la concurrence internationale reste élevée (du fait de l'héritage manufacturier). Il s'agit d'emplois relativement fragiles, faiblement qualifiés et très exposés à la concurrence mondiale. Les emplois protégés, notamment de services aux personnes, se développent moins vite que dans les autres régions, en raison d'une démographie atone et d'un pouvoir d'achat stagnant.

Ces régions subissent donc une double peine : une économie encore industrielle mais peu innovante et utilisant de moindres qualifications que le reste du pays ; une substitution manufacture/services qualifiés qui ne se produit pas avec autant de vigueur que dans les régions les plus urbanisées⁴.

Les régions de l'ouest et du sud sont plus robustes avec une croissance démographique soutenue qui tire la demande d'emplois de services à la personne et des économies métropolitaines dynamiques⁵, qui n'ont pas toujours d'effet d'entraînement sur le reste des régions mais qui irriguent les territoires voisins par le jeu de l'économie présente.

Des nouvelles réponses nécessaires

Dans ces contextes déprimés, la redistribution nationale « aveugle » aux territoires joue un rôle très important. Mais, depuis les grandes opérations de conversion à la suite des crises des industries extractives et de première transformation, il n'existe plus de politique régionale à la hauteur de ces enjeux. D'une part, la politique européenne de cohésion s'est largement déplacée vers l'est et le sud du continent.

4 | P. Frocrain, P.-N. Giraud, « The Evolution of Tradable and Non Tradable Employment: Evidence from France », *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n° 503d, 21 janvier 2019, p. 87-107.

5 | Mais aussi des « niches » d'économie industrielle hors métropoles, caractérisées par des PME ou ETI dynamiques et exportatrices comme en Bretagne (Vitré), Pays de Loire (Vendée), Occitanie (Figeac) ou Auvergne-Rhône-Alpes (Vallée de l'Arve).



1 | O. Bouba-Olga, M. Grossetti, D. Pumain, « Les métropoles sont-elles les villes les plus performantes ? », *Espaces et sociétés*, vol. 186187, n° 3, 9 décembre 2022, p. 219-247.

2 | A. Diemer et al., « The Regional Development Trap in Europe », *Economic Geography*, vol. 98, 14 juillet 2022, p. 1-23.

3 | *Insee Première*, n° 1900, mai 2022.



Centre-bourg de Castillon-la-Bataille. Ville faisant partie du programme de petites villes de demain.

Simultanément, les politiques nationales d'aménagement se sont fragmentées pour répondre aux grognons catégorielles des élus : action cœur de ville destiné aux villes moyennes, petites villes de demain, villages d'avenir, territoires d'industrie ou encore contrats de transition écologique. Enfin, pour l'instant, les espoirs de réindustrialisation, liés notamment à la transition écologique, ne sont pas réalisés.

Il est peut-être temps de remettre sur le métier des politiques régionales à la hauteur des questions posées par les régions guettées par le piège de la stagnation économique et sociale. Ceci suppose d'accepter que les régions montent en capacité et en compétence, de façon à être véritablement à hauteur de leur vocation de chef de file du développement économique.

L'égalité des territoires ne peut se limiter à un système de redistribution aussi généreux soit-il : l'égalité passe aussi, pour utiliser les termes d'Amartya Sen, par la capacitation des territoires en difficulté et leur contribution à la production nationale de richesse. _

Faire société autour du vivant

CHRISTOPHE BOURIETTE | MARION VACONSIN

Face à la crise climatique, l'anthropologue Philippe Descola nous invite, pour « faire société », à « penser les rapports entre les humains et le non-humain ». Nos capacités d'agir sur nos conditions d'existence dans ce qu'elles ont de plus fragile, en particulier la préservation du vivant, se fondent sur nos expériences de vie au contact de la nature, des plus manifestes aux plus secrètes. Nos souvenirs de balades en forêt, nos émotions personnelles face à des paysages font, comme le note le philosophe Jean-Philippe Pierron, que « nos biographies sont aussi des écobio-graphies ». Proposer une relation nouvelle à la nature au sein de nos villes, c'est favoriser la biodiversité dans son acception la plus large : faire cohabiter toutes les formes du vivant dans leur très grande diversité et complémentarité.

De l'importance des émotions et des sensations

La construction de cette culture relationnelle de soi au monde du vivant a besoin d'une part de connaissances acquises mais aussi de liens émotionnels. Le cadre de nos vies devrait nous offrir des expériences d'apprentissage, posséder une épaisseur capable de nous envelopper et de nous transporter, de faire partie un jour de notre écobio-graphie.

Pour autant, nous avons façonné notre cadre de vie en répondant à un programme de fonctionnalités diverses et nous avons transformé nos espaces urbains dans cette logique sans penser qu'ils pouvaient en retour nous transformer, faire partie de notre histoire.

Partant de ce constat, de nombreuses questions se posent. Où se forgent nos souvenirs, où apprend-t-on à connaître le vivant ? Si l'on partage l'idée que la nature est vulnérable, du moins fragile et qu'il convient d'en prendre soin, comment protéger quelque chose qu'on ne connaît pas ? Ne pas avoir

de culture du vivant contribue à le tenir en dehors du champ non seulement de l'attention mais aussi de ce qui a de l'importance pour nous, hors de notre monde commun. D'où l'intérêt d'être très attentif à la qualité de l'environnement dans lequel nous grandissons et nous vivons. Il en va de notre capacité à nous définir, à être soi, à trouver sa place mais aussi à accepter l'autre, ce qui conditionne nos interactions sociales.

La nature en ville, vecteur d'altérité

S'interroger sur la biodiversité, la présence du végétal, tenter de l'introduire en ville, c'est appréhender la question de l'interaction des phénomènes, des relations de cause à effet, de l'interdépendance. Le non-humain a ses propres règles, ses temps, ses besoins en eau, en sol, qui s'imposent à nous. Il nous faut alors apprendre à cohabiter et « négocier » la part d'espace que chacun peut prendre. Notre rapport à la nature nous donne des indications précises sur notre rapport à l'autre. La place de la nature en ville pose la question du partage et de l'acceptation de l'autre : ce qui ne me sert pas directement, du fragile, de l'incontrôlable, du lâcher-prise, de la surprise. Et d'une certaine manière, se préparer à accueillir la diversité sociale.

En ville, quand une majorité vit en appartement, au sein d'unités résidentielles de plus en plus denses, l'espace public (entendons là aussi, le parc ou le jardin public) est souvent le principal, voire le seul, lieu de contact avec ce vivant. C'est d'autant plus vrai pour les populations les plus pauvres, les moins mobiles, celles qui n'ont pas les moyens d'accéder à des grands espaces de nature et qui sont souvent cantonnées dans les endroits les plus arides, les plus dégradés et les plus bruyants. Une injustice de plus. C'est en cela que l'on peut établir des résonances entre prendre soin des vulnérabilités sociales et prendre soin des vulnérabilités du vivant. Le rapport à la terre devenant rare, privilégier des espaces plantés, tant



« Atelier plantation » avec les enfants de l'école maternelle Bordeaux-Lac III. Projet dans le cadre du programme « Bordeaux grandeur Nature, les cours buissonnière ». (MO : Bordeaux Métropole / Ville de Bordeaux - Moe : Bourriette & Vaconsin Pollen Paysage – SA BERIM – DVTup). © Bourriette & Vaconsin.

en pleine terre qu'en culture hors sol que l'on peut toucher autant que voir ou sentir, stimule l'attention et la considération. Une des missions de conception d'un espace public serait de réintroduire du vivant en proposant un nouveau type de vocabulaire pour montrer que la ville peut accueillir plus de diversité écologique mais, par là même, plus de fragilité. Plus on donne de place à la fragilité, plus on envoie des signes forts à l'adresse des plus fragiles ; leur dire symboliquement qu'on ne les oublie pas, qu'on ne les exclut pas. C'est un choix de société qui va au-delà de l'attente de « végétalisation » que l'on réduit parfois à n'être qu'une injonction à caractère normatif et quantitatif.

Pour des espaces publics sensibles

Dans une ville profondément bouleversée, parfois littéralement retournée, une ville qui ne cesse de se couper de son rapport au sol et à sa mémoire, qui entretient beaucoup d'ambivalences dans son rapport au temps, face à une condition urbaine qui exige toujours plus de nos corps, nous, acteurs de la conception d'espaces publics, sommes toujours étonnés de l'attente énorme que suscitent les projets

d'espaces publics chez les habitants surtout quand on leur parle de présence du vivant et de paysage. Ces hommes et ces femmes perçoivent dans le paysage un moyen de se réapproprier cette ville qui souvent leur échappe.

Certes, l'espace public ne peut prétendre tout résoudre, ses leviers d'actions restent modestes mais, pour autant, introduire et assumer une dimension sensible dans sa conception, c'est faire le choix de combattre ce que nous considérons comme une forme de déshumanisation latente de la ville qui imperceptiblement devient chaque jour un peu plus dure à vivre pour certaines personnes. Arrêtons de penser que les habitants usent des lieux mais n'en jouissent pas. Dans un espace hyper normalisé, notre corps s'atrophie peu à peu en se coupant de stimulations quotidiennes olfactives, visuelles ou mentales. Contre l'assèchement des villes et celui des cœurs, ce paysage du sensible doit être défendu et protégé comme un héritage à transmettre aux générations futures, parce qu'il nous nourrit au sens propre comme au sens figuré.

Cultiver l'attention, la convivialité, la culture, la nature, l'apprentissage, l'étonnement, le bien-être, c'est remettre dans ces lieux tout ce qui en avait été extrait par souci d'efficacité et de fonctionnalisme. Fabriquer une ville à la mesure de notre corps, récepteur de tous les messages et de toutes ces émotions ; tenter de dessiner une ville qui s'adresse autant au cerveau qu'à l'âme, voilà une belle amorce de programme !

L'espace public pourrait s'envisager comme le laboratoire de ce « faire société avec les humains et les non-humains » qu'appelle de ses vœux Descola ; où l'on apprend la vie citoyenne, le contact aux autres tout autant que l'on s'initie à respecter la nature. Il serait le lieu où les enfants développent leurs compétences individuelles et sociales autant que l'empathie envers d'autres êtres vivants.

Penser la ville en « espace relationnel » dans une période politique qui valorise les radicalités et les rapports de force est une tâche complexe. Et c'est

donc dans la fabrication de rues, des nouveaux quartiers, de parcs, de jardins et de places qu'il nous faut chercher de nouveaux terrains d'expression et de recherches pour s'attacher à rendre la ville perméable dans tous les sens du terme : à l'eau, aux autres, à la biodiversité, à nos singularités. Dans nos métropoles épuisantes tant pour le corps que le mental, il ne s'agirait plus de programmer des espaces publics pour planter un décor destiné à nous donner l'illusion d'une routine « tramway, boulot, dodo » moins inacceptable, mais de développer le trajet plaisir, réhabiliter la promenade de santé, de rendre possibles des rencontres fortuites et des événements, par de la lumière tamisée sous les arbres, des jeux impromptus avec des feuilles, l'activation de la mémoire grâce à des parfums de terre humide, d'immortelles des sables, de fleurs de tilleul ; pouvoir s'arrêter 5 minutes pour discuter à l'abri d'un houpplier, s'asseoir, flâner, dormir avec sa fenêtre ouverte... La finalité du projet d'espace public serait de tendre à l'effacement pour mieux valoriser l'intensité de ces écobiographies en train de s'écrire. —

Place de l'Église à Blanquefort. Reconquête de l'espace public, renaturation et fraîcheur au cœur historique de Blanquefort.
[MO : Bordeaux Métropole / Moe : Bouriette & Vaconsin – Yon Anton-Olano, Conception Lumière – Cetab Ingénierie]. © Bouriette & Vaconsin.



Le port en partage

Rythmes urbains et sociabilité de la baignade à Copenhague

CLÉMENT BRUN

Depuis 25 ans, le port de Copenhague est au centre des projets urbains de la ville pour transformer les anciennes friches industrielles polluées en quartiers résidentiels au cadre de vie apaisé. Dans ce contexte, la baignade urbaine est devenue le symbole de réussite de la reconquête du milieu naturel. Entre 2015 et 2023, la ville a enregistré 3 millions de baigneurs dans les zones officielles, 600 000 pour la seule année 2022. Convoquant l'amélioration écologique du port, la baignade incarne aussi une nouvelle forme d'engagement sensible dans l'utilisation de l'espace public. Copenhague a ainsi fait de cette pratique récréative un outil puissant de marketing territorial et de promotion d'un néo-urbanisme scandinave orienté vers une ville apaisée, active et en lien avec son environnement naturel¹.

Plus que cela, la baignade urbaine s'est imposée comme un élément central de la vie urbaine quotidienne. Été comme hiver, les quais s'animent au travers des corps en mouvement : enfants qui plongent, retraités dans les saunas, amis en pause déjeuner, nageurs du matin. La baignade urbaine forge une relation familière entre l'habitant de Copenhague et son espace portuaire, incarnant une nouvelle manière d'habiter la ville par le corps, le loisir et la santé : une expérience sensorielle et collective de l'espace public.

Pourtant, derrière cette image valorisée se cache aussi une géographie sociale plus complexe qui interroge la production d'un entre-soi socio-économique dans la fabrique néolibérale du port de Copenhague². L'ouverture de la ville sur l'eau soulève ainsi la question du rôle des espaces publics récréatifs dans la production de Copenhague comme ville socialement exclusive réservée aux classes supérieures de l'économie cognitive³. Quels usages sociaux la baignade

rend-elle possibles, et pour qui ? Fait-elle vraiment société, ou rejoue-t-elle, à son échelle, les fractures des métropoles contemporaines ?

Baignade et fabrique du commun

Les bains portuaires de Copenhague sont plus que de simples piscines en plein air, et s'imposent comme de véritables lieux d'émulation sociale et de co-présence quotidienne. Les entretiens menés avec les habitants révèlent un consensus unanime : le bain portuaire constitue le point de rencontre incontournable du quartier. « Venir boire le café » revient à de nombreuses reprises, tout comme se retrouver pour prendre le petit-déjeuner et discuter entre amis ou en couple. Ces sociabilités spontanées transcendent les générations, se structurant autour de groupes auto-organisés via les réseaux sociaux⁴ où l'on échange les nouvelles du quartier et discute des événements à venir. Ces pratiques donnent au bain une valeur symbolique forte, celle d'une « place du village » contemporaine, un espace public à part entière. Le bain portuaire ne se contente donc pas d'être un espace d'activités estivales mais s'inscrit profondément dans le quotidien des habitants, même durant les mois d'hiver. Alors que la nuit tombe tôt et que les conditions climatiques rudes dissuadent souvent de sortir, le bain continue d'être le lieu où l'on peut croiser d'autres habitants. Sa qualité architecturale, sa proximité avec l'eau et son caractère local l'identifient comme véritable point de rendez-vous.

Le bain portuaire est aussi devenu le support de différentes fêtes culturelles et célébrations traditionnelles danoises durant lesquelles la baignade s'invite : fêtes de Noël, du Midsommar (fête nationale du solstice d'été), fête de la Sainte-Lucie, etc. Tous ces moments de sociabilité confèrent au bain une forte dimension

1 | M. Tin, F. Telsseth et al., *The nordic model and physical culture*, Routledge, 2020.

2 | G. Pinson, *Gouverner la ville par projet : Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Presses de Sciences Po, 2009.

3 | F. Ascher, *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs : essai sur la société contemporaine*, Éditions de l'Aube, 2000.

4 | F. Cochoy, J. Hagberg, M. McIntyre, N. Sörum, *Digitalizing Consumption: How Devices Shape Consumer Culture*, Routledge, 2017.

symbolique et d'évocation¹, s'inscrivant dans les souvenirs collectifs des habitants.

Les formes discrètes de l'entre-soi dans la baignade

L'habitude, les rituels, l'appropriation par la pratique et la construction de souvenirs communs fondent le bain comme lieu². Un lieu comme support d'un mode de vie du corps actif, mais aussi d'un construit social où la pratique de la baignade définit la personne dans sa dimension habitante, comme en témoignent les comportements socialement connotés – se promener avec une poussette, boire son café lors de sa pause déjeuner ou arborer un bracelet de membre du club de sauna. Cependant, cette pratique de la baignade hivernale est quasi exclusivement réalisée par les résidents locaux, posant la question de la distinction complexe entre cohésion communautaire réussie et exclusivité sociale recherchée.

1 | M. Stock, « Faire avec de l'espace : pour une approche de l'habiter par les pratiques », in B. Frelat-Kahn, O. Lazzaroti (Dir.), *Habiter, vers un nouveau concept ?* Armand Colin, (2012, p. 57-77.

2 | J. Lévy, M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin éditeur, 2013.

Cette image inclusive de la baignade mérite donc d'être nuancée. En dépit de leur ouverture théorique, les bains portuaires sont marqués par une forte homogénéité sociale. D'abord parce qu'ils sont presque tous situés dans des quartiers résidentiels récemment construits où les coûts d'accès au logement sont prohibitifs (les quartiers de Nordhavn, Havneholmen, Enghave Brygge et Sluseholmen), ce qui limite l'installation de populations moins favorisées économiquement. Or, la proximité résidentielle est essentielle pour intégrer ces activités dans les modes de vie quotidiens, excluant *de facto* les populations vivant dans des quartiers éloignés. Dans cette boucle rétroactive, le caractère local et communautaire du bain amplifie l'effet de microcosme et limite la venue de populations extérieures, qui s'intégreront difficilement dans un espace vécu comme une scène sociale fortement codifiée. Ce n'est pas l'entrée qui est fermée, mais l'ambiance qui peut exclure. Le port du peignoir est, à cet effet, un marqueur vestimentaire distinctif pour les habitants. Les résidents sortent de leur appartement en peignoir pour se rendre directement au bain, marchant dans la rue à la vue de tous.

Petit port de *Krogers Plads*, cet espace non officiel est pourtant pris d'assaut par la jeunesse branchée de Copenhague dès les beaux jours, au grand dam des habitants des immeubles adjacents. Symbole des difficultés de la ville à réguler la pratique, des milliers de baigneurs viennent ici pour profiter des vacances dans une ambiance festive, bien que cet espace ne soit pas autorisé à la baignade. © Clément Brun.





Bain portuaire d'Islands Brygge en plein été, un maître-nageur surveille les enfants qui nagent dans les pataugeoires et les adolescents qui sautent du plongeur. En face, la multitude de baigneurs estivaux des Kalvebod Waves se distingue. Cette promenade baignable accueille en été plusieurs milliers de vacanciers en quête d'un lieu pour sauter à l'eau. © Clément Brun.

Ce vêtement agit comme un symbole ostentatoire d'appropriation et d'appartenance au quartier, exprimant l'idée que cet espace public fait partie intégrante de l'espace résidentiel de l'individu, mais aussi d'une reconnaissance sociale et économique implicite : « j'habite tellement proche de l'eau que je peux venir au bain en peignoir ». En hiver particulièrement, les ambitions affichées d'ouverture sociale des espaces publics de Copenhague grâce aux bains portuaires s'opposent donc aux dynamiques macroéconomiques urbaines des quartiers en mutation, qui façonnent en réalité une appropriation de ces lieux exclusive aux résidents locaux.

En cela, les bains portuaires incarnent pleinement les tensions de l'urbanisme néolibéral par la transformation du port de Copenhague en un immense espace public récréatif, tout en demeurant fortement polarisé. L'effort de réhabilitation environnementale s'est accompagné d'une valorisation foncière massive, restreignant l'accès à la baignade à une minorité disposant du capital économique nécessaire pour y accéder au quotidien. Malgré les intentions d'ouverture affichées, l'accès universel à la baignade urbaine reste donc un horizon inachevé.

L'eau en partage ?

L'expérience de Copenhague offre des pistes d'inspiration pour penser autrement les espaces publics de l'eau, tout en interrogeant les fondements de la ville active et durable. Car le risque, ici comme ailleurs, est de produire des lieux exemplaires... pour une minorité. C'est d'ailleurs tout le paradoxe de la ville du quart d'heure française ou de la *five-minute city* sur lesquelles sont construits les nouveaux quartiers de Copenhague : derrière l'ambition écologique affichée, la réalité sociale se confronte à la création d'un entre-soi socio-économique difficilement pénétrable pour ceux habitant en-dehors. L'eau ne fait pas société par elle-même et ne devient un commun que si l'on anticipe les formes de son partage : ses usages, ses ambiances, ses codes implicites de l'espace public. L'exemple de la baignade à Copenhague nous rappelle que la reconversion urbaine d'un ancien port industriel en espace récréatif ne garantit pas, à elle seule, à faire advenir une ville véritablement ouverte. _

Faire commun à Bacalan

À la rencontre des associations

EMMA POT

Souvent décrit comme un village, le quartier de Bacalan possède une forte identité liée à son passé ouvrier. Il existe de fait un sentiment d'appartenance de la part des habitants, qui les conduit à s'investir dans la vie de quartier et dans les associations. Quartier d'accueil de la primo-immigration, il favorise également une diversité d'histoires et de parcours qui renforce ce sentiment collectif. Grâce au *Journal Bacalan*, les habitants s'expriment quotidiennement depuis plus de 22 ans dans un quartier où « on ose dire les choses » (Stéphanie, Régie de Quartier). Seul journal de quartier à Bordeaux, il est écrit par les habitants pour les habitants et reflète leur attachement à leur lieu de vie.

Être bacalanais représente bien plus qu'habiter le quartier et relève davantage d'une revendication. Cela se traduit par une mobilisation collective des habitants et des associations. La présence d'un tissu associatif dense est structurante pour favoriser la cohésion sociale à Bacalan. Pas moins de cinquante associations occupent en effet le quartier, dont trois espaces de vie sociale (EVS) : le centre d'animation, l'Amicale laïque et le Kfé des familles. Ces acteurs se mobilisent au quotidien pour faire vivre le quartier et travaillent en étroite collaboration sur des temps forts. Récemment, le Kfé des familles, organisait une chasse aux noisettes. Pour protéger les enfants de la pluie, il a fait appel au centre d'animation pour demander le prêt de barnums. Un coup de fil plus tard, les associations ont pu échanger le matériel et proposer l'événement au public. Au quotidien, les associations se soutiennent et mutualisent leurs ressources avec facilité. L'entraide est forte, « on ne peut pas parler de l'Amicale laïque, sans mentionner le centre d'animation » (Antonin, Kfé des familles).

L'offre associative est dense, et s'adresse à toutes et à tous. Les habitants se rassemblent notamment autour d'événements, comme à l'occasion

Carnaval de Bacalan, place Adolphe-Buscaillet à Bordeaux, le 05 avril 2024. ©Emma Pot.



de Bacalafiesta. Cette manifestation mobilise l'ensemble du tissu associatif local pour fêter le début de l'été. Le centre d'animation, à l'initiative de l'événement, invite les familles à récupérer leurs enfants au parc Hypoustéguy, où sont organisés spectacles culturels, activités sportives, et DJ set. Le temps d'une soirée, la fête devient un prétexte à la rencontre et permet aux bacalanais de dépasser les clivages socio-économiques.

Concernant les espaces de vie sociale, chaque association conserve sa propre orientation, confirmant la complémentarité du maillage associatif : l'une est un lieu de vie pour les familles, une autre agit comme un espace repère pour les personnes fragiles, et la dernière propose de l'accès aux droits. À Bacalan, les communautés sont marquées, entre catégories sociales plus aisées et personnes fragiles, d'où cette diversité d'associations. Là où l'Amicale laïque arrive à réunir un public mixte, d'autres comme le Kfé des familles rassemblent principalement des populations qui vivent à proximité, provenant de milieux différents

sans toutefois toucher les quartiers populaires ou précaires. « La mixité sociale est forte à Bacalan, mais les communautés ne se fréquentent pas » (Vanessa, Kfé des familles).

Finalement, le choix revient aux habitants. « On est ouvert à tout le monde, après le public il va vers l'asso où il veut » insiste Nadia du centre d'animation de Bacalan. Si les événements annuels et festifs fédèrent l'ensemble des Bacalanais, les animations plus « quotidiennes » proposées par les associations ont tendance à réunir les mêmes groupes sociaux. Sans doute parce qu'elles répondent à des besoins et des attentes qui, à l'image de Bacalan, ne sont pas homogènes. Néanmoins, leurs missions se complètent et l'entraide entre associations est bien réelle. Que ce soit avec les publics ou avec les partenaires, les associations agissent sur le quartier et œuvrent ensemble. Bacalan reflète ainsi un quartier qui se mobilise collectivement, s'entraide et lutte pour faire commun. —

